



SE TRANSFORMER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

RAPPORT
INTÉGRÉ
2022


AGRIAL
*Cultiver nos racines,
s'ouvrir au monde*

ACCÉLÉRER LA TRANSFORMATION

Nous cultivons la terre et prenons soin des animaux pour produire le meilleur, en nous appuyant sur des valeurs essentielles : pérennité, proximité, solidarité et audace. Nous avons l'ambition de toujours mieux satisfaire la diversité des besoins alimentaires des consommateurs en développant une coopérative innovante, créatrice de valeur partagée et répondant aux aspirations de nos agriculteurs-adhérents. Nous puisons notre force dans notre lien puissant avec les 12 000 producteurs de la Coopérative, en nous appuyant sur l'engagement de nos 22 000 collaborateurs en France et dans le monde. Grâce à notre modèle démocratique et responsable, les défis actuels, auxquels nous répondons notamment grâce à notre Plan Climat deviennent des accélérateurs de croissance et de transformation. C'est le fil rouge de ce Rapport intégré 2022, qui dévoile notre stratégie et nos actions au service d'une agriculture durable et valorisante, d'une alimentation saine et sûre, au bénéfice des Hommes et de la planète.

Ce Rapport intégré est largement illustré par les photos réalisées dans le cadre des journées Grand Angle 2022 de la Coopérative. Merci au GAEC Sainte-Barbe à Marigné-Peuton (53) et au GAEC des Papineaux à Vieux (14).

COOPÉRER



- 02 Entretien croisé
- 08 Retour en images

AGIR



- 12 De la graine à l'assiette
- 14 Proche des territoires, partout dans le monde
- 16 Un modèle démocratique de proximité
- 20 Notre création de valeur
- 22 Nos marques, reflets du savoir-faire de nos producteurs

NOURRIR



- 26 Des défis majeurs à relever ensemble
- 30 Soutenir une agriculture valorisante et de proximité
- 32 Répondre aux défis du changement climatique
- 44 Offrir une alimentation sûre, saine et de qualité
- 46 Travailler où il fait bon vivre
- 48 Contribuer au dynamisme des territoires ruraux

CRÉER DE LA VALEUR



- 52 La branche Agricole
- 58 La branche Lait
- 62 La branche Légumes et Fruits frais
- 66 La branche Viandes
- 70 La branche Boissons
- 76 Nos principaux indicateurs financiers
- 77 Nos engagements de développement durable



Ludovic Spiers
Directeur général d'Agrial

Arnaud Degoulet
Président d'Agrial

Entretien croisé

REDONNER À L'ALIMENTATION SA VRAIE VALEUR

Arnaud Degoulet, agriculteur à Noyen-sur-Sarthe (72) et Président d'Agrial, et Ludovic Spiers, Directeur général, font le bilan de l'année 2022 et dressent quelques perspectives pour les mois à venir.

Que reprenez-vous de l'année 2022 ?

Ludovic Spiers : Nous avons indéniablement vécu une année compliquée, avec deux défis majeurs à relever. Le premier est celui de l'énergie, dont les coûts battent des records et qui demeure une ressource essentielle pour le fonctionnement de nos sites. Nous avons réussi à contenir ces augmentations en 2022, mais nous subissons des augmentations significatives en 2023, que les équipes achats essaient de rendre supportables. Plus largement, le second défi est celui de l'inflation. Nous sommes entrés en 2022 dans une spirale inflationniste, qui a impacté les matières premières mais aussi les salaires, les intrants ou encore le coût de la ressource financière. Pour préserver les grands équilibres économiques d'Agrial et de l'ensemble de la filière, la seule solution est l'augmentation des prix de vente auprès de nos clients, ce que nos équipes commerciales ont commencé à faire sur la plupart de nos marchés. Cela reste une nécessité en 2023.

Arnaud Degoulet : En effet, nous sortons de 20 ans de déflation alimentaire et, en tant qu'agriculteur, je me satisfais de voir que les hausses de prix passées en 2022 ont permis de mieux valoriser les productions agricoles. C'est une forme de rééquilibrage qui permet aux agriculteurs de faire une bonne année et d'affronter les inflations présentes et futures, qui sont aussi très lourdes à notre échelle. Au sein de la Coopérative comme sur nos exploitations, nous devons évidemment continuer à renforcer notre compétitivité, mais je suis convaincu que cette année 2022 marquera un tournant et permettra de redonner à l'alimentation sa vraie valeur. J'espère que 2023 me donnera raison.



“ Nous sommes confiants dans la capacité de rebond de la branche Légumes. ”

Ludovic Spiers
Directeur général d'Agrial

Comment se sont comportées nos activités ?

A.D. : Sur le plan agricole, Agrial a su accompagner les agriculteurs et faire la différence. Nos parts de marchés progressent et la solidité de notre modèle nous a permis de pouvoir approvisionner sans aucune rupture nos adhérents, ce qui était loin d'être évident au printemps. Par ailleurs, le local s'est encore renforcé. J'en veux pour preuve le dynamisme de nos magasins de distribution rurale dont le chiffre d'affaires a encore progressé cette année et qui poursuivent ainsi leur très forte croissance depuis le COVID. Notre schéma basé sur la proximité avec les adhérents et les consommateurs ainsi que sur le digital est le bon modèle !

L.S. : Pour nos activités agroalimentaires, l'année a, en revanche, été plus contrastée. Si les branches Lait et Viandes réalisent des performances correctes, voire satisfaisantes, portées par des cours favorables et une relative capacité à répercuter les inflations, l'année a été plus compliquée pour les branches Boissons et Légumes. Dans cette dernière branche, la baisse de la demande sur la 1^{re} gamme et la morosité des prix ont fortement impacté les résultats 2022. Les effets croissants du dérèglement climatique sur les productions agricoles et l'explosion des charges ont rendu l'année encore plus difficile. Dans ce contexte, une réorganisation des activités de la branche a été entreprise afin de diminuer les charges fixes et rationaliser les activités non-rentables. Des décisions humainement difficiles pour une entreprise coopérative comme la nôtre, mais indispensables : nous sommes confiants dans la capacité de rebond de la branche. Quant à la branche Boissons, elle doit toujours faire face à une baisse structurelle du marché du cidre en France, rendant les hausses de prix beaucoup plus complexes, alors même que le coût du verre atteint des sommets. Pour finir sur une note positive, nous sommes ravis d'avoir pu inaugurer la nouvelle fromagerie de Luçon en septembre dernier, un symbole fort de notre ambition pour la branche Lait et pour les producteurs de notre territoire !

Quel scénario envisagez-vous pour 2023 ?

A.D. : Les marges de manœuvre sont faibles, car les prix augmentent à la même vitesse que les charges... À l'échelle de mon exploitation par exemple, j'ai calculé que l'ensemble de mes charges (énergies, aliments, intrants...) avaient augmenté de plus de 25 % entre 2020 et 2022. L'enjeu est donc très clair pour 2023 : dans toutes les productions, éviter au maximum un effet ciseau, qui serait dramatique si les prix se mettaient à baisser ou stagner alors que les charges continueraient d'augmenter !

L.S. : Dans les mois à venir, le consommateur va être contraint d'allouer un budget plus important pour son alimentation, et donc sans doute de faire des choix. La chance d'Agrial, c'est d'être positionnée sur des produits essentiels pour une alimentation équilibrée : lait, beurre, fromage, légumes, viande... Nous avons déjà observé des arbitrages en 2022, au détriment des produits bio et en faveur des marques de distributeurs par exemple. De la même façon, quels impacts prévoir sur la consommation de viande, qui pèse lourd dans le panier des Français ? Nous devons être réactifs et sans doute adapter nos offres à ces évolutions.

“ Soutenir une agriculture nourricière, valorisante, productive et respectueuse des Hommes et de la planète. ”

Arnaud Degoulet
Président d'Agrial





“ Fiers d’être la première Coopérative certifiée par le SBTi pour notre Plan Climat. ”

Êtes-vous confiants pour Agrial dans ce contexte ?

A.D. : La loi Egalim 2, qui a pour ambition de sanctuariser la matière première agricole, a certes permis de faire passer des hausses auprès de la grande distribution, mais les résultats restent très insatisfaisants, notamment sur les matières premières industrielles telles que les emballages, la main-d’œuvre ou le sujet crucial de l’énergie. Espérons pour 2023 que chacun prenne sa part, les pouvoirs publics comme la grande distribution et les consommateurs. Si ce n’est pas le cas, les agriculteurs mais aussi les entreprises agroalimentaires risquent de souffrir très fortement.

L.S. : Agrial commercialise ses produits agroalimentaires en grande distribution mais aussi en restauration, à l’exportation et à destination d’autres industries agroalimentaires. Même si la grande distribution a challengé nos équipes tout au long de l’année – et je tiens d’ailleurs à féliciter nos collègues pour leur ténacité –, nous avons su tirer notre épingle du jeu dans les autres circuits de distribution. En 2023, face à l’explosion des coûts de l’énergie notamment, il faudra une nouvelle fois que l’on réussisse à faire preuve d’adaptabilité, de créativité et de « bon sens paysan » pour trouver des solutions.

2022 a aussi été l’année de lancement du Plan Climat...

L.S. : Cette année a en effet été marquée par le lancement du Plan Climat lors de notre Assemblée générale de mai. Nous sommes fiers d’être la première coopérative agricole certifiée par le SBTi, organisme international de premier plan, cofondé par l’ONU. Même si le second semestre a avant tout été marqué par l’anticipation face à d’éventuelles ruptures d’énergie, nous avons néanmoins posé les premiers jalons de notre feuille de route climat pour les années à venir, en particulier en matière énergétique. En lien avec nos partenaires bancaires, nous avons d’ailleurs validé une enveloppe d’investissements de 50 millions d’euros sur cinq ans dédiée au développement de projets structurants en faveur du climat.

A.D. : Si l’on voit bien que les projets sont sur les rails côté industriel, l’enjeu climatique est encore plus grand pour nos productions agricoles et nous continuerons à travailler un certain nombre de thématiques majeures dans les mois à venir afin d’accompagner les exploitations de nos adhérents : résilience, protéines végétales, autonomie énergétique, stockage du carbone... Tout en confortant une agriculture nourricière, valorisante, productive et respectueuse des Hommes et de la planète.

Un mot sur l’implication des femmes et des hommes de la Coopérative ?

L.S. : Leur implication s’est pleinement exprimée lors des journées « Grand Angle » et « La ferme grandeur nature » organisées en juin sur deux exploitations ! Nous avons imaginé ces journées de plein champ pour permettre la rencontre entre les adhérents de la Coopérative, les collaborateurs, mais aussi pour la première fois le grand public. Nous avons été surpris par le succès et la très grande mobilisation de tous. Les échanges ont été nourris et empreints de curiosité, d’écoute réciproque et d’envie de proximité. Ces journées témoignent de l’intérêt d’échanges directs entre les producteurs et les consommateurs. C’est notre rôle.

A.D. : J’ai également mesuré l’implication des élus de la Coopérative lors des premiers travaux de construction de notre projet stratégique à horizon 2035, initiés en janvier 2023. Près de 200 élus de toutes les régions se sont déjà exprimés ; nous les avons écoutés sur leurs priorités, leurs souhaits d’évolution pour Agrial et pour leurs exploitations. Ces premiers échanges autour de notre plan stratégique sont toujours extrêmement riches : c’est ainsi que nous construisons ensemble la Coopérative de demain !

Quel avenir pour notre modèle ?

A.D. : L’année 2022 a une fois de plus démontré que notre modèle multispécialiste offre un gage de stabilité et que la solidité de notre gouvernance permet de passer ces moments perturbés. Notre organisation et notre modèle coopératif sont attractifs et pourraient s’étendre au-delà de nos territoires d’origine. Sous réserve de l’accord de l’Autorité de la concurrence, nous envisageons ainsi un rapprochement avec la Coopérative Natura’pro, qui représente aujourd’hui 5 400 coopérateurs, des points de vente en Ardèche, dans la Drôme, la Loire et le Gard, ainsi que des activités agricoles (céréales, semences, appro...) et de jardinerie. Ce serait un projet porteur de sens pour les producteurs, nos activités agricoles ainsi que pour nos filières agroalimentaires.

L.S. : Depuis trois ans, les équipes ont prouvé de manière exceptionnelle leur engagement, leur résilience et leur capacité d’innovation. Le contexte ne sera vraisemblablement pas plus simple demain, mais c’est précisément pour cette raison qu’il nous faut continuer d’investir et d’innover pour l’avenir. Je crois notamment beaucoup dans les projets rupturistes de fermentation sur lesquels nous travaillons, ainsi que dans nos essais autour de l’adaptation de nos productions agricoles au changement climatique. Au-delà de notre modèle, je suis ainsi très positif en ce qui concerne l’avenir car j’ai une grande confiance dans les hommes et les femmes qui font vivre et réinventent Agrial au quotidien.

RETOUR EN IMAGES

JOURNÉES GRAND ANGLE, LA FERME GRANDEUR NATURE

Toute l'expertise de la Coop' présentée aux adhérents, aux salariés et au grand public !

Les 3, 4, 10 et 11 juin 2022, la Coopérative a accueilli plus de 6 000 visiteurs sur quatre jours au cœur de deux exploitations, en Mayenne et dans le Calvados. Les journées Grand Angle, dédiées aux agriculteurs-adhérents, présentaient les dernières innovations et expertises techniques de la Coopérative ; les journées grand public, appelées "La ferme grandeur nature", ont permis au plus grand nombre de découvrir le travail sur une exploitation agricole ainsi que nos filières, du champ à l'assiette. Ces journées de rencontres et de démonstrations ont permis un échange direct entre adhérents, collaborateurs et consommateurs. Une bonne façon aussi d'évoquer les réalités du métier d'agriculteur aujourd'hui.

Grand Angle : des ateliers à la pointe de l'innovation

Sur les deux exploitations, des animations, démonstrations et dégustations ont permis de découvrir l'univers de la Coop', en présence de tous les métiers, expertises et filières Agrial, de la fourche à la fourchette. Pas moins de 30 ateliers ont été proposés aux adhérents : productions et nutrition animales, productions végétales, agronomie, distribution rurale, exposition de matériels, production d'énergies, services et accompagnement... Arrivés en bus affrétés par leur région ou par leurs propres moyens, les adhérents ont été plusieurs milliers à répondre présents pour aller à la rencontre des experts de leur Coopérative.

La ferme grandeur nature : pari réussi

Pour la première fois, Agrial a souhaité ouvrir la manifestation au grand public. Les samedis, les agriculteurs-adhérents ont accueilli petits et grands autour d'ateliers qui ont permis des échanges nourris, riches et directs. La Coopérative souhaitait par ces journées faire preuve de transparence et de pédagogie auprès du plus grand nombre, montrer la réalité de l'agriculture et expliquer la chaîne de valeur déployée des productions jusqu'aux marques. Pari réussi !

Côté alimentation animale, les protéines végétales (pois, féverole, lentille, lupin...) constituent des opportunités pour diversifier l'assolement, accroître l'autonomie alimentaire des exploitations et augmenter le stockage de carbone.



Les experts de la Coop' ont présenté des solutions agronomiques innovantes, améliorant notamment la fertilité des sols, le stockage de carbone et la productivité à l'hectare.

Tracteurs, moissonneuses-batteuses, ensileuses, semoirs de précision... Toutes les innovations en machinerie étaient de sortie.



Fabrice Fortin
Agriculteur à Ducey-les-Chéris (50)
président de la commission
vie coopérative

« Quel plaisir de se retrouver aussi nombreux lors des journées Grand Angle afin de découvrir toute l'expertise technique et l'innovation mise en œuvre par la Coopérative sur son territoire. Je suis ravi que nous ayons eu aussi la possibilité, nous agriculteurs-adhérents, de communiquer en direct avec le grand public sur notre métier et les enjeux auxquels nous devons faire face. Pour une première, La ferme grandeur nature est une vraie réussite ! »



Des animations ludiques pour petits et grands !



Le camion-citerne a permis de retracer le parcours du lait de l'exploitation agricole jusqu'aux usines de transformation.



Après s'être essayés à la traite de vache, les visiteurs ont révisé leurs connaissances sur la production laitière et les différents types de lait vendus dans le commerce.

80 adhérents formés à la communication positive

Les agriculteurs-adhérents présents ont tous été formés en amont des manifestations pour évoquer sereinement la réalité de leur métier et les défis auxquels ils sont confrontés. Ils étaient alors parés pour engager des échanges constructifs et véhiculer une image positive et porteuse d'avenir pour l'agriculture.

Les visiteurs ont pu déguster les produits de la Coop', sublimes par les chefs présents.



Merci aux agriculteurs-adhérents qui ont accueilli ces journées sur leurs exploitations : Le GAEC des Papineaux à Vieux (14) et le GAEC Sainte-Barbe à Marigné-Peuton (53)



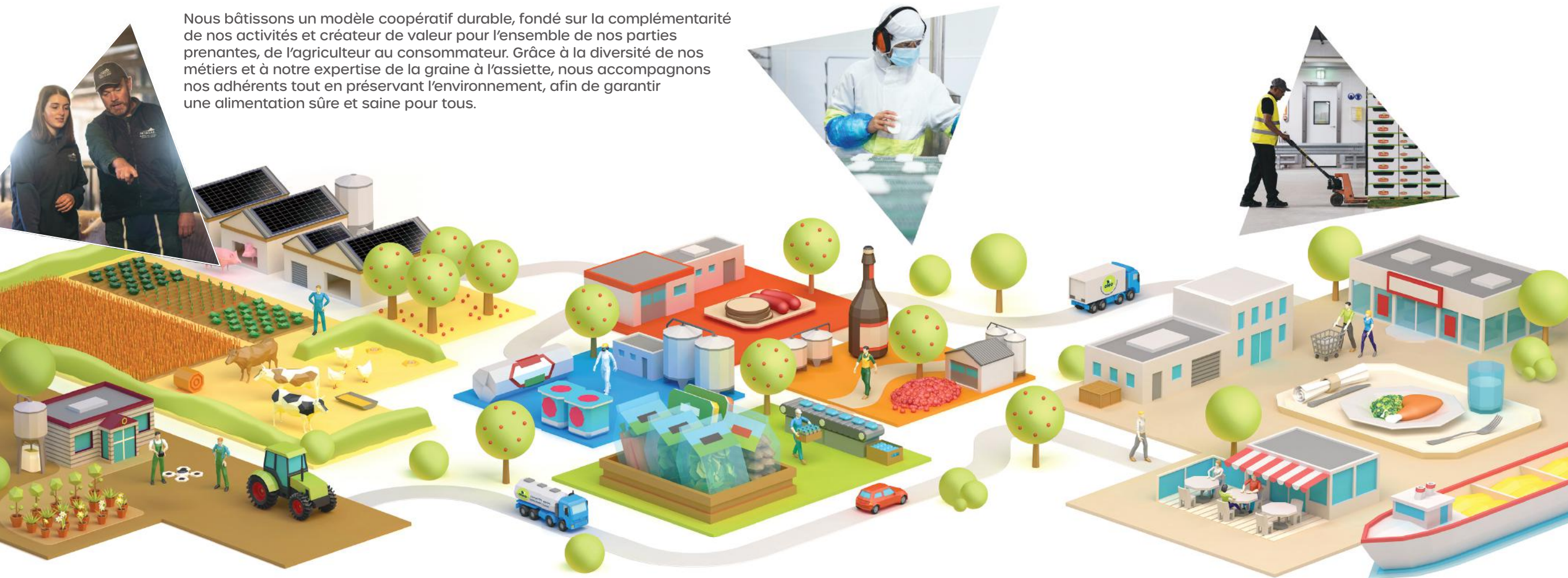


COOPÉRER

Le modèle d'Agrial, démocratique et ancré sur son territoire, est créateur de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, de l'agriculteur au consommateur. La complémentarité de nos activités ainsi que notre gouvernance, basée sur un lien fort entre nos agriculteurs-adhérents et leurs représentants, sont le socle d'une Coopérative pérenne, solidaire et audacieuse. Nos implantations en France et dans le monde nous permettent d'accompagner les producteurs en proximité, tout en portant l'ambition de nous développer sur des marchés créateurs de valeur. Grâce à la passion et au savoir-faire des hommes et des femmes d'Agrial sur toute notre chaîne de valeur, nous proposons ainsi une alimentation sûre, saine et responsable.

DE LA GRAINE[»] À L'ASSIETTE

Nous bâtissons un modèle coopératif durable, fondé sur la complémentarité de nos activités et créateur de valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes, de l'agriculteur au consommateur. Grâce à la diversité de nos métiers et à notre expertise de la graine à l'assiette, nous accompagnons nos adhérents tout en préservant l'environnement, afin de garantir une alimentation sûre et saine pour tous.



11 PRODUCTIONS



ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS



4 FILIÈRES DE TRANSFORMATION

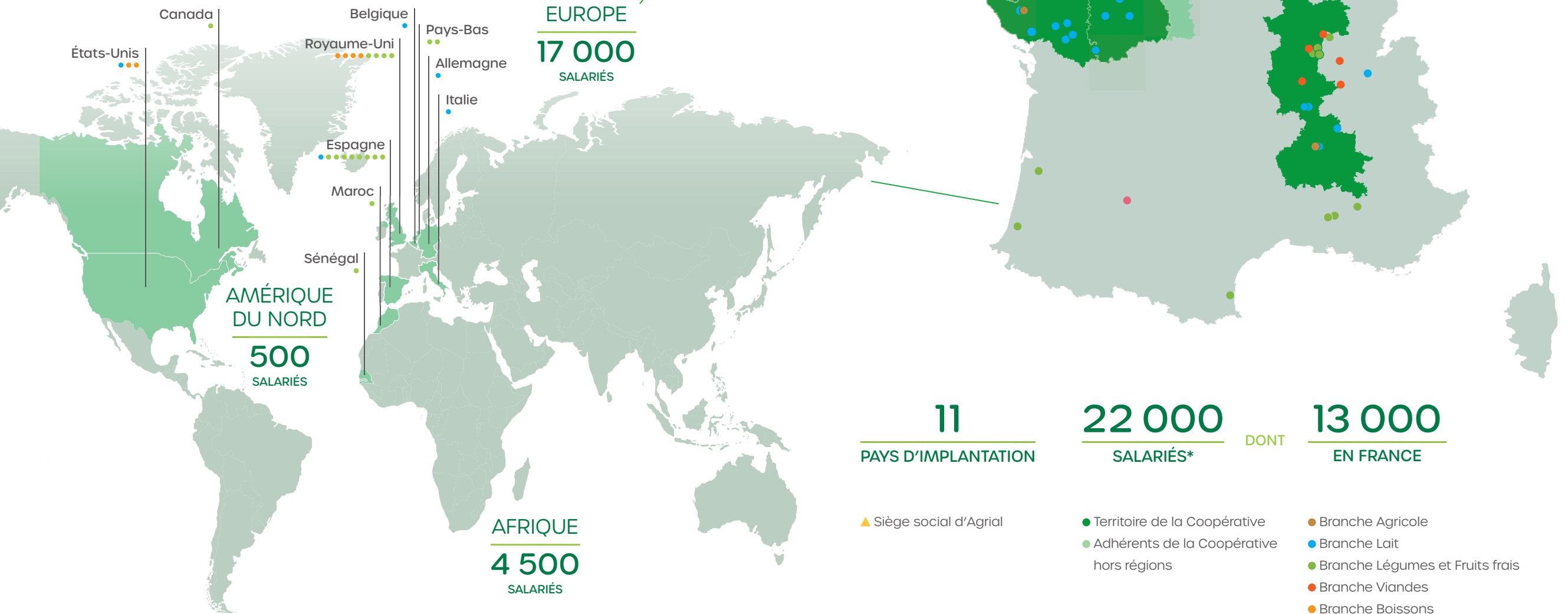


5 RÉSEAUX DE DISTRIBUTION



PROCHE DES TERRITOIRES, PARTOUT DANS LE MONDE

Ancré dans le Grand Ouest de la France et la région lyonnaise, notre territoire coopératif est le socle de la relation de proximité qui nous lie à nos agriculteurs-adhérents. Animés par l'ambition de nous développer sur des marchés créateurs de valeur, nous disposons aussi d'implantations industrielles en Europe, en Afrique et en Amérique du Nord.



* Effectifs moyens équivalent temps plein

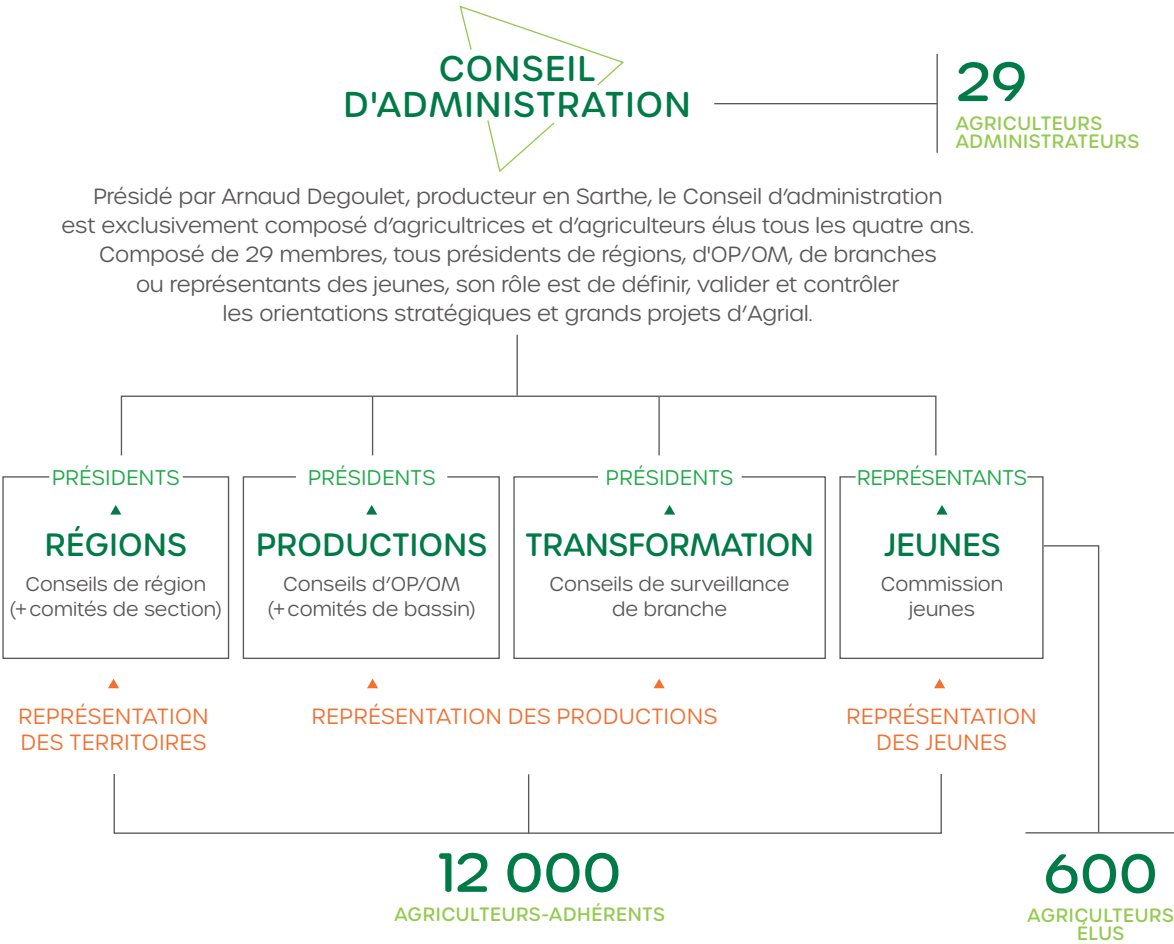
UN MODÈLE DÉMOCRATIQUE DE PROXIMITÉ

En tant que coopérative, la gouvernance d'Agrial repose sur un lien fort entre les agriculteurs-adhérents et leurs représentants, la recherche permanente de l'équilibre et de l'intérêt collectif, un principe de subsidiarité à même de permettre les prises de décisions au bon niveau de décentralisation, ainsi qu'une répartition claire des responsabilités entre les élus et l'équipe de direction.

Fruit d'une longue histoire, notre Coopérative, née en 2000, a été pionnière en accordant depuis son origine une égale représentation entre territoires et filières dans sa gouvernance. Celle-ci est ainsi organisée autour de 14 régions, 9 organisations de production et 5 branches d'activité.

Chaque agriculteur peut faire entendre sa voix et prendre des responsabilités dans la Coopérative dans le respect de la Charte de gouvernance. Nous comptons plus de 50 instances d'échanges au sein desquelles 600 agriculteurs, élus par leurs pairs selon le principe démocratique « une personne = une voix », participent à la vie de l'entreprise.

NOTRE MODÈLE COOPÉRATIF



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

1. Arnaud Degoulet
Président

2. Bernard Guillard
Président délégué

3. Sébastien Chevalier
1^{er} vice-président

4. Jean-Luc Duval
2^e vice-président

5. Pascal Le Brun
3^e vice-président
6. Philippe Potier
Secrétaire

7. Mickaël Lamy
Trésorier

8. Sonia Boudet-Guth

9. Fabrice Fortin

10. Philippe Marie

11. Bruno Martel

AUTRES MEMBRES

12. Pierre-Joseph Aufranc

13. Richard Boyer

14. Sébastien Cantet

15. Pascal Carreau

16. Jean-Luc Chéreau

17. Éric Coignard

18. Benoît Drouin

19. Didier Duclos
20. Éric Guellaff

21. David Haghebaert

22. Olivier Labour

23. Frédéric Lecerf

24. Catherine Leffray

25. Éric Lemonnier

26. Alain Louvet

27. Sébastien Nogues

REPRÉSENTANTS DES JEUNES ADHÉRENTS

28. Vanessa Guichard

29. Guillaume Louvel

LES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS ET COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Commission agrofourniture
Philippe Potier

Commission nutrition animale
Philippe Marie

Commission distribution rurale
Sébastien Nogues

Commission agroéquipement
Didier Duclos

Commission semences
Éric Lemonnier
- Commission vie coopérative
Fabrice Fortin

Commission finances
Mickaël Lamy

Commission prospective
Jean-Luc Duval

Commission développement durable
Mickaël Lamy

Commission jeunes
Guillaume Louvel
- Comité de rémunération
Arnaud Degoulet

Comité d'indemnités
Fabrice Fortin

Comité d'audit
Sébastien Cantet

Comité d'éthique
Pierre-Joseph Aufranc



LE COMITÉ EXÉCUTIF

1. Ludovic Spiers
Directeur général d'Agril

2. Nicolas Laigle
Directeur général
de la branche Agricole

3. Gilles Rabouille
Directeur général
de la branche Lait

4. Jean-Marc Faujour
Directeur général
de la branche
Légumes et Fruits frais

5. Stéphane Poyac
Directeur général
de la branche Viandes

6. Marc Roubaud
Directeur général
de la branche Boissons

7. Yves Jacobs
Directeur finances
et opérations

8. Thomas Guerton
Directeur des ressources
humaines

9. Sarah Deysine
Directrice du projet
coopératif, de la RSE et de la
communication

Composé de dirigeants salariés de l'entreprise, le Comité exécutif propose puis décline la stratégie d'Agril, validée par le Conseil d'administration. Celle-ci se structure depuis 2017 dans le cadre du plan stratégique Horizon 2025.

Portée par Ludovic Spiers, l'équipe de direction assure le management des 22 000 salariés d'Agril qui œuvrent au quotidien pour accompagner les agriculteurs-adhérents et nourrir la population.

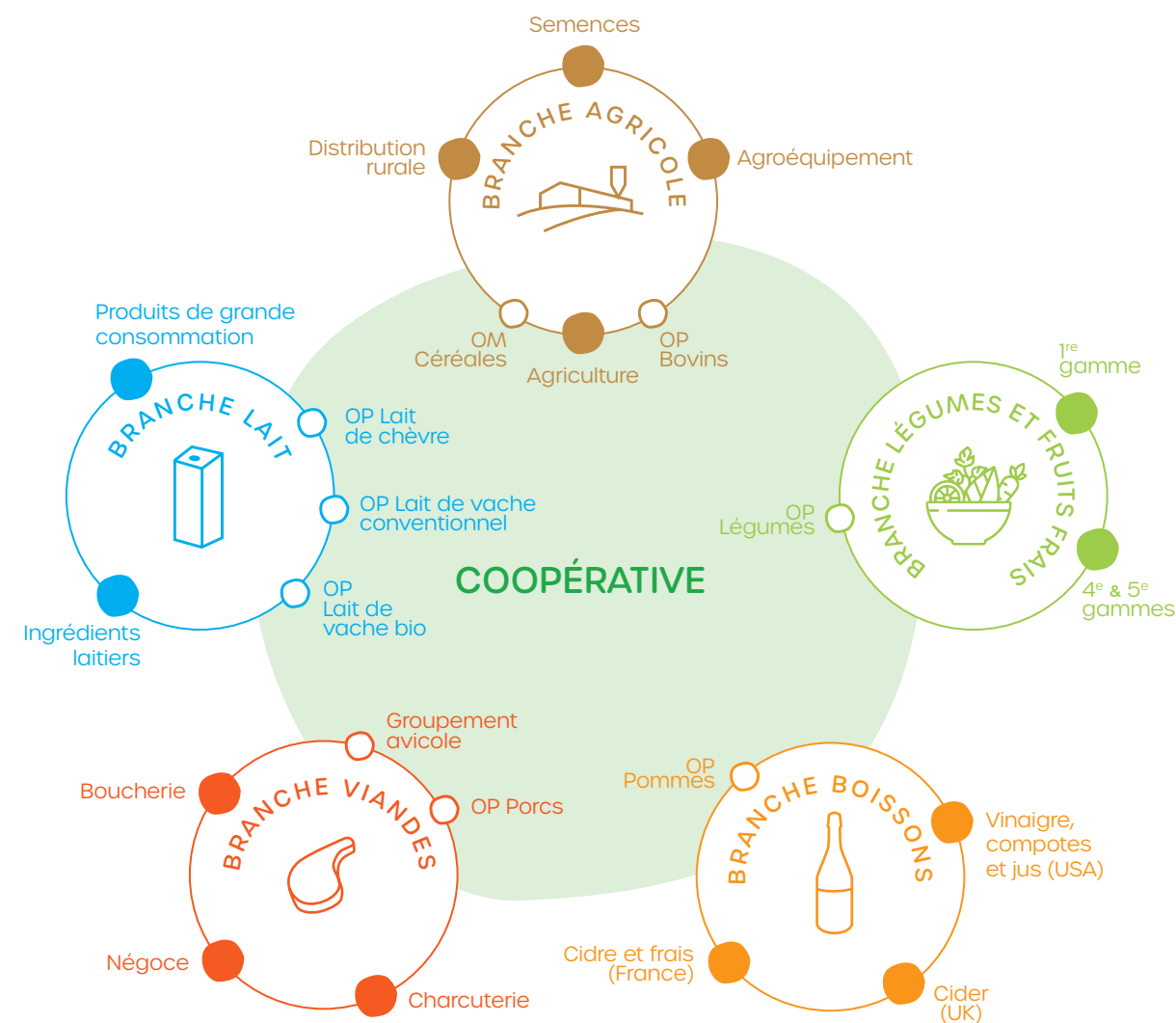
HORIZON 2025

Lancé en 2017, le plan stratégique d'Agril est avant tout une dynamique de femmes et d'hommes, agriculteurs et salariés, fiers de leurs métiers, profondément engagés et ouverts au progrès. Décliné dans chacune des branches et des fonctions, Horizon 2025 impulse et structure la croissance de la Coopérative.

CODE DE CONDUITE

Agril partage avec ses parties prenantes ses valeurs ainsi que ses principes éthiques et responsables, en matière d'environnement, droits de l'homme, de corruption, de concurrence ou encore de conflits d'intérêts. Ils sont rappelés dans son Code de conduite, qu'Agril diffuse auprès de ses collaborateurs. En 2022, 75 % des cadres-dirigeants ont été formés à la lutte contre la corruption.

UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE AUTOUR DE 5 BRANCHES D'ACTIVITÉS



- Nos organisations amont
OM Organisation de Métiers
OP Organisation de Producteurs
- Nos pôles et business units

NOTRE CRÉATION DE VALEUR[»]

Par son lien fort avec ses 12 000 agriculteurs-adhérents, les 22 000 collaborateurs qu'elle emploie, ses investissements et son ancrage local, Agrial partage et fait rayonner la valeur créée avec l'ensemble de ses parties prenantes.

NOS RESSOURCES

Humaines

- **22 000** collaborateurs en France et dans le monde
- **12 000** agriculteurs-adhérents
- **88,5/100** d'index d'égalité professionnelle France
- **2 800** embauches en 2022

Financières

- **100 %** du capital de la Coopérative détenu par ses agriculteurs-adhérents
- **180 M€** d'investissements en 2022

Productives

- **106** sites de transformation en France et dans le monde
- **11** pays d'implantation
- **280** magasins de distribution rurale en France

Sociétales et environnementales

- **79 %** des matières premières d'Agrial sont transformées à moins de 200 km de l'endroit où elles sont produites
- **7,6 %** d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'Agrial
- **94 %** des sites d'Agrial détenteurs d'au moins une certification qualité, hygiène ou environnement

5 TYPES DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

Grande distribution
Restauration hors domicile
Industrie agroalimentaire
Grand export
Magasins de distribution rurale

6 MILLIONS DE PERSONNES NOURRIES

(potentiel nourricier 2021, calculé selon la méthode Perfalim®)

UN MODÈLE COOPÉRATIF

600 agriculteurs élus dans toutes les instances de la Coopérative dont **40** nouveaux en 2022

29 agriculteurs élus au Conseil d'administration

10 % de jeunes agriculteurs de moins de 35 ans

BRANCHE BOISSONS
130 000 t de pommes

BRANCHE LAIT
2,4 MD de litres de lait produits par les adhérents (vache et chèvre)

5 BRANCHES D'ACTIVITÉ

BRANCHE AGRICOLE
1,8 M t de céréales
106 000 bovins

BRANCHE VIANDES
750 000 porcs
11 M de volailles
128 M d'œufs

BRANCHE LÉGUMES ET FRUITS FRAIS
97 000 t de légumes apportés par les adhérents

NOTRE VALEUR CRÉÉE

Humaine

- **77 %** de collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année en France
- **1 700** jeunes agriculteurs accompagnés dans leur installation (programme Agriboost)
- **570** agriculteurs-adhérents accompagnés par les conseillers experts de la Coopérative
- **800 M€** de masse salariale

Financière

- **5,4 Md€** de chiffre d'affaires en France et **1,7 Md€** à l'étranger
- **1,2 Md€** de valeur ajoutée créée par Agrial
- **62 M€** de résultat net

Productive

- **2,1 Md€** d'achats de matières premières aux adhérents
- **3,9 Md€** d'autres achats (énergies, emballages, autres matières premières...)
- **29 M€** reversés aux adhérents en 2023 au titre de l'exercice 2022

Sociétale et environnementale

- **64** marques présentes dans les foyers de millions de consommateurs
- **+ de 1 000 tonnes** de dons alimentaires
- **140 M€** d'impôts et taxes versés aux États et collectivités
- **- 7,8 %** d'énergies consommées depuis 2016
- Objectif **-35** en 35 : réduire notre empreinte carbone de **35 %** en 2035 vs 2019

NOS MARQUES, REFLETS DU SAVOIR-FAIRE DE NOS PRODUCTEURS

Agrial a bâti son modèle autour de marques fortes, proposant des produits sains et savoureux. Grâce à la passion et au savoir-faire de nos agriculteurs-adhérents et de nos salariés, nous offrons aux consommateurs une alimentation équilibrée, responsable et accessible au plus grand nombre, du petit déjeuner au dîner.



Découvrez des vidéos de recettes réalisées à base de produits Agrial, fruits de l'engagement de nos agriculteurs-adhérents et de nos salariés !

5
BRANCHES
D'ACTIVITÉS

64
MARQUES

900
PRODUITS

AGRICOLE



LAIT



LÉGUMES ET FRUITS FRAIS



VIANDES



BOISSONS





AGIR

Les grands défis du XXI^e siècle sont à la fois sociaux, sociétaux et environnementaux. En tant qu'acteur agricole et agroalimentaire de premier plan, Agrial est consciente de sa responsabilité pour contribuer à bâtir le monde de demain. Gage de pérennité, notre modèle coopératif s'appuie sur un dialogue ouvert et constructif avec l'ensemble de nos parties prenantes : agriculteurs-adhérents, collaborateurs, mais aussi consommateurs, clients, fournisseurs, partenaires, société civile, pouvoirs publics... Les transitions majeures de notre siècle exigent de faire preuve à la fois de solidarité et d'audace.

DES DÉFIS MAJEURS À RELEVER ENSEMBLE

Soutenir une agriculture valorisante et de proximité



Pérennité, proximité, solidarité et audace sont les valeurs qui guident Agrial pour accompagner les agriculteurs-adhérents au quotidien sur les plans techniques et économiques, leur garantir des débouchés viables et pérennes et favoriser le renouvellement des générations. La Coopérative étant le prolongement naturel des exploitations, sa réussite dépend de celle de chacun de ses adhérents dans leur métier, sur leurs exploitations.



Laurent Duplomb
Agriculteur et sénateur
de Haute-Loire

« J'ai eu la chance de participer à une journée d'échanges avec des élus d'Agrial visant à construire l'avenir de la Coopérative à horizon 2035 et je trouve rassurant que les agriculteurs réfléchissent aujourd'hui aux défis à relever pour l'agriculture et la filière agroalimentaire. L'engagement et la vision des élus d'Agrial m'ont marqué et je suis convaincu que l'échelle de la Coopérative est pertinente et légitime pour défendre les intérêts de chacun, donner de la perspective et retrouver de la compétitivité à l'échelle des exploitations, des coopératives et de la France. Ce type de journées alimente utilement nos axes de réflexion dans le cadre du Rapport d'information sur la compétitivité de la Ferme France que j'ai eu le plaisir de co-signer en 2022 pour le Sénat. »



Élodie Morin
Agricultrice-adhérente
au GAEC du bord
de la Vilaine (56)

« Je suis élue au sein du conseil de région Atlantique depuis trois ans et j'apprécie l'échange et le partage de points de vue avec les membres, qui n'ont pas tous les mêmes productions que moi. J'ai vraiment l'impression d'être écoutée et de participer aux projets et décisions importantes pour notre territoire et nos filières, ce qui me paraît indispensable pour endosser le rôle de porte-parole des adhérents. Nous avons, par exemple, récemment beaucoup travaillé sur des décisions d'achat ou de rénovation de magasins de proximité, notamment à Malansac (56) et Herbignac (44), avec des retombées économiques importantes sur le territoire. De la même façon, mon lait part à la laiterie d'Herbignac, qui continue de se développer et est très attentive à son impact sur le climat. Désormais, je comprends mieux les décisions prises et comment la Coopérative investit pour assurer des débouchés pérennes à nos productions. C'est rassurant et passionnant ! »

Renforcer le modèle coopératif, créateur de valeur



Viscéralement convaincus que l'union fait la force, notre démocratie coopérative place la solidarité entre adhérents au cœur de son projet. Gage de résilience et de pérennité, notre modèle multispécialiste appuie sa réussite sur une création de valeur partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes, dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif.



Répondre aux défis du changement climatique



Parce que les agriculteurs travaillent la terre et sont dépendants du climat depuis toujours, la lutte contre le changement climatique est essentielle pour la Coopérative et ses adhérents. Le Plan Climat d'Agrial à horizon 2035 structure ainsi l'ensemble de nos actions et projets en faveur de l'environnement, de l'amont à l'aval, afin de soutenir la transition agroécologique des adhérents, préserver les ressources et réduire notre empreinte carbone.

DES ENGAGEMENTS POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2017, Agrial identifie et réinterroge chaque année ses principaux enjeux sociétaux et environnementaux au regard de ses activités pour décliner ses plans d'actions en matière de RSE. Ils sont synthétisés à partir de la page 77. Les engagements et projets de la Coopérative contribuent notamment aux Objectifs de développement durable (ODD) et au Pacte mondial des Nations Unies. En 2022, la Coopérative a lancé un travail approfondi de cartographie de ses risques, qui lui permettra, dès 2023, d'actualiser ses priorités sur un spectre élargi.



Clément Ory
Leader du pôle agriculture
et agroalimentaire au sein
du cabinet Carbone 4

« 2022 nous a donné un avant et amer goût de ce qui peut nous attendre dans les prochaines années si nous ne parvenons pas à réduire drastiquement et rapidement les émissions de CO₂eq à l'échelle planétaire. À savoir un monde fait d'incertitudes, de risques et d'instabilités liés au changement climatique, combinant à la fois des phénomènes météorologiques extrêmes qui ne font que s'intensifier et se multiplier à mesure que le temps passe, et des tensions sur les ressources énergétiques faute d'ambitions insuffisantes pour penser un modèle de société plus durable et plus sobre. Mais c'est aussi dans ces temps de crises aiguës que les transitions sont possibles et nécessaires. Durement frappés par les aléas climatiques et l'inflation, les agriculteurs doivent repenser leurs pratiques et modèles agricoles vers plus d'autonomie et de résilience, tout en améliorant leur empreinte carbone. Une démarche portée par Agrial dans le cadre de son Plan Climat 2035, à laquelle nous avons le plaisir de contribuer. »



Travailler où il fait bon vivre



Parce qu'elle place l'Homme au cœur de son modèle, Agrial veille à offrir un environnement de travail sûr, bienveillant et stimulant à l'ensemble de ses collaborateurs. Ce sont eux qui, par leur savoir-faire et leur diversité, font la richesse de l'entreprise et en sont la clé de voûte. Attirer, faire grandir, dialoguer et protéger les équipes sont ainsi autant d'engagements essentiels qui se vivent au quotidien dans chacun des sites de proximité d'Agrial.



Émilie Carré
Responsable des ressources
humaines chez Brient (35)

« Aujourd'hui, il nous manque quatre techniciens de maintenance pour faire fonctionner correctement nos usines de Mordelles et Antrain (35). Partager cette problématique de pénurie de main-d'œuvre avec d'autres collègues d'Agrial grâce à un nouveau groupe de travail autour de la maintenance est très enrichissant. Certificat de qualification professionnelle (CQP) maintenance, organisation d'une journée commune pour booster l'alternance... : je suis persuadée que la somme de nos initiatives nous permettra de fidéliser de futurs talents. Notre marque employeur unique et fédératrice nous aide à attirer de nouveaux profils. Je vante notre modèle coopératif, le poids de nos marques qui ouvre des perspectives d'évolution au sein des différentes branches, ainsi que notre promesse de respecter l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, au cœur des attentes des candidats. Notre marque employeur va nous faire progresser, j'en suis sûre ! »



Offrir une alimentation sûre, saine et de qualité



« Vendre pour produire » fait partie de l'ADN d'Agrial depuis toujours, consciente qu'un lien indéfectible entre producteurs et consommateurs est essentiel pour créer de la valeur et répondre aussi bien aux aspirations des agriculteurs-adhérents qu'aux attentes des consommateurs. Présents de la ferme au produit fini, les femmes et les hommes d'Agrial œuvrent ainsi à chaque étape de la chaîne agroalimentaire afin d'offrir une alimentation sûre, saine et de qualité.

Contribuer au dynamisme des territoires ruraux



Par son ancrage territorial et la densité de ses implantations, la Coopérative contribue à la vie socioéconomique locale et à la qualité de vie de chacun dans les territoires ruraux, illustrant au quotidien sa valeur forte de proximité. Au-delà de ses frontières coopératives, Agrial soutient également les initiatives favorisant l'agriculture et la solidarité alimentaire.

SOUTENIR UNE AGRICULTURE VALORISANTE ET DE PROXIMITÉ

La Coopérative étant le prolongement des exploitations, sa réussite dépend de celle de ses adhérents. Aléas climatiques, hausse des coûts de production, pénuries, évolution des réglementations... Agrial met tout en œuvre pour les accompagner au quotidien et leur proposer des solutions pour optimiser la gestion de leurs exploitations.

Pour chacune de leurs productions, nos agriculteurs-adhérents peuvent ainsi bénéficier d'un suivi personnalisé avec indicateurs de gestion et leviers d'amélioration, mais aussi d'une vision extérieure leur permettant de se comparer, dans une démarche de progrès. Plus de 570 adhérents sont ainsi accompagnés par les conseillers experts de la Coopérative sur des thèmes variés : agronomie, conduite d'élevage, adaptation au changement climatique, réglementations, gestion, organisation du travail, investissements, transmission...

En tant qu'organisme reconnu par l'État, Agrial propose également des formations aux agriculteurs-adhérents dans nos différentes filières sur de nombreuses thématiques, de la pure technique à la biosécurité en passant par la trésorerie. Plus de 340 élus de la Coopérative ont ainsi bénéficié du dispositif de formation dédié à la gouvernance et à la stratégie depuis sa création en 2018. Enfin, soutenir les nouvelles générations d'agriculteurs est essentiel à la pérennisation des exploitations agricoles, c'est le sens du plan jeunes Agriboost et ses nombreuses actions : soutien financier, journées de présentation de la Coopérative, visites de site, voyages, formations...



Les élus de la formation Évolution en visite dans l'usine Maître Jacques de Rennes (35)

340

ÉLUS DE LA COOPÉRATIVE
FORMÉS À LA GOUVERNANCE
ET LA STRATÉGIE DEPUIS 2018

570

ADHÉRENTS ACCOMPAGNÉS
PAR LES CONSEILLERS EXPERTS
DE LA COOPÉRATIVE



Formation à Bellevigny (85)

LES ADHÉRENTS SE FORMENT À LA GESTION DE LEUR TRÉSORERIE

Nouveau module de formation proposé en 2022 : la gestion de la trésorerie ! 25 agriculteurs-adhérents ont suivi les premières sessions proposées et de nouvelles formations sont programmées en 2023. Les participants sont ressortis avec de bonnes pratiques à mettre en œuvre pour sécuriser la gestion financière de leur exploitation dans un contexte d'inflation. Chacun a, par exemple, pu construire son budget prévisionnel de trésorerie pour l'année à venir, en évoquant également les modalités de financement bancaire.



Aide à la prise en main de MonAgrial.com sur le SPACE de Rennes

MonAgrial.com

L'outil clé pour piloter son exploitation

En complément du suivi proposé par les conseillers, 9 000 agriculteurs-adhérents utilisent régulièrement – plus d'une fois par semaine – leur portail MonAgrial sur mobile, ordinateur ou tablette. Il affiche en temps réel les données de leur exploitation et donne un accès direct aux outils de pilotage et de commandes en ligne : Lactorial, Caprial, Cultural, Agripom, bourses aux grains, aliments ou engrais, agrialpro.fr. Entièrement développé en interne, MonAgrial ne cesse de s'étoffer. En 2022, en collaboration avec un groupe de progrès constitué d'une dizaine d'adhérents, de nouvelles fonctionnalités ont vu le jour, telles que l'historique des livraisons en productions végétales et nutrition animale ou la possibilité d'effectuer des demandes de virements.

Agriboost

accompagne les jeunes adhérents

Depuis 2001, la Coopérative propose un programme d'accompagnement de ses jeunes agriculteurs-adhérents pour les encourager dans leur installation. En 2022, 1 700 jeunes ont bénéficié de ce dispositif baptisé "Agriboost".

1 700

JEUNES AGRICULTEURS-ADHÉRENTS
ACCOMPAGNÉS GRÂCE
AU PLAN JEUNES AGRIBOOST

CAP SUR L'ANGLETERRE

En juin 2022, une cinquantaine de jeunes adhérents de la Coopérative bénéficiaires du plan Agriboost ont participé à un voyage d'études en Angleterre proposé par la commission jeunes. Cinq jours denses alternant visites d'exploitations et d'usines Agrial, tourisme et convivialité. Une initiative proposée tous les trois ans afin de découvrir l'agriculture d'un autre pays, mieux faire connaître la Coopérative et permettre des échanges directs avec des membres du Conseil d'administration.



Les jeunes adhérents de la Coopérative en visite à Claydon farm en Angleterre.

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Parce que nos agriculteurs s'adaptent au climat depuis toujours et parce que nos activités de transformation ont un impact, la lutte contre le changement climatique est une évidence pour notre Coopérative. L'agriculture est le seul secteur capable de stocker du carbone, elle est donc une part essentielle de la solution. Reconnue pour sa durabilité, la préservation du climat ne signifie donc surtout pas moins d'agriculture française, au contraire.

Dans le cadre de l'accord de Paris de 2015 qui vise à limiter le réchauffement climatique à un niveau bien inférieur à 2 °C, les pays signataires s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) et à atteindre un monde climatiquement neutre d'ici le milieu du siècle. Dans ce cadre, nous avons élaboré le Plan Climat 2035 d'Agrial avec deux engagements majeurs qui ont été dévoilés au moment de son lancement lors de l'Assemblée générale de mai 2022.

6,7 M tCO₂eq
NOTRE EMPREINTE CARBONE
MESURÉE EN 2019

Le point de départ de notre démarche : notre empreinte carbone mesurée en 2019, qui s'élève à 6,7 millions de tonnes équivalent CO₂.

Notre plan d'actions à horizon 2035 s'articule autour de quatre leviers faisant l'objet d'initiatives spécifiques (dont certaines décrites dans ce document) et guidant nos activités tout au long de notre chaîne de valeur sur l'amont et les matières premières, les emballages et déchets, le transport ainsi que les énergies.

NOS 2 GRANDS ENGAGEMENTS À HORIZON 2035

► **Diviser par 2**
**NOS ÉMISSIONS DIRECTES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**
sur notre périmètre opérationnel

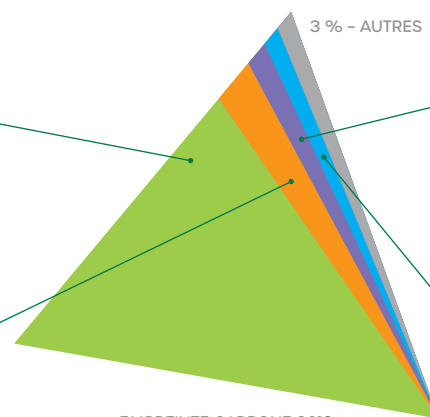
► **Réduire de 35 %**
NOTRE EMPREINTE CARBONE
par la réduction des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre ainsi que l'augmentation de la séquestration de carbone chez nos agriculteurs-adhérents

85,5 %
**AMONT ET MATIÈRES
PREMIÈRES**

Accélérer notre transition agroécologique et soutenir le déploiement de pratiques agricoles à impact positif pour la planète

6 %
EMBALLAGES ET DÉCHETS

Garantir des emballages écoresponsables et tendre vers zéro déchet organique



EMPREINTE CARBONE 2019

3 %
TRANSPORTS

Optimiser le transport de nos produits et favoriser les motorisations et carburants les plus vertueux

2,5 %
ÉNERGIES

Renforcer la réduction et le verdissement de nos consommations d'énergies

NOS 4 GRANDS LEVIERS POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Agrial, première coopérative française certifiée « well below 2° » par le SBTi

Nos objectifs de réduction d'émissions ont été approuvés par l'initiative Science Based Targets (SBTi) comme étant alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.



Cette initiative internationale de référence définit et promeut les meilleures pratiques fondées sur la science et évalue de manière indépendante les objectifs des entreprises en matière de lutte contre le changement climatique. Ainsi, Agrial est fière d'être la première coopérative certifiée par le SBTi, une reconnaissance essentielle vis-à-vis de nos clients et partenaires et, de surcroît, engageante dans la durée.



REGARDS CROISÉS



Mickaël Lamy

Agriculteur à Chênehutte-Trèves-Cunault (49), administrateur et président de la commission développement durable de la Coopérative



Sarah Deysine
Directrice du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial

« Face aux défis sociétaux et environnementaux que nous rencontrons, l'agriculture doit continuer à progresser. Et si elle fait bien évidemment partie de l'enjeu, elle est avant tout une partie de la solution. En tant qu'agriculteurs, nous attendons de notre Coopérative qu'elle nous apporte l'accompagnement et les solutions qui nous permettront de faire évoluer nos pratiques agricoles, afin de proposer des productions répondant aux attentes des consommateurs. Le Plan Climat d'Agrial a été très bien accueilli par les adhérents de la Coopérative, qui sont conscients de l'engagement nécessaire de chacun sur son exploitation pour contribuer au défi du changement climatique. »

« Nos agriculteurs-adhérents travaillent la terre et le vivant en prenant soin des ressources qu'ils utilisent afin de les préserver pour les générations futures. Grâce à leur engagement et à celui de toute la Coopérative, nous avons bâti un Plan Climat engageant, responsable et ambitieux pour l'ensemble de notre chaîne de valeur, des fermes à la distribution des produits alimentaires, en passant par le transport des productions et leur transformation. Près de 30 réunions ont été organisées pour sensibiliser adhérents et salariés et des groupes de travail sont déjà à l'œuvre pour déployer des actions concrètes et pragmatiques. »

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

DÉPLOYER DES PRATIQUES AGRICOLES À IMPACT PLUS POSITIF POUR LA PLANÈTE

Travaillant la terre et prenant soin de leurs animaux, les agriculteurs sont avant tout victimes du changement climatique, qu'ils subissent chaque année avec plus d'acuité sur leurs exploitations. Également émettrice de gaz à effet de serre, notamment de méthane et de protoxyde d'azote, l'agriculture est aussi en partie responsable de ce réchauffement. Mais surtout, parce qu'elle est le seul secteur capable de stocker du carbone naturellement, l'agriculture constitue une grande partie de la solution. Ce sont ces trois dimensions – victime, responsable et solution – que la Coopérative travaille main dans la main avec ses agriculteurs-adhérents dans le cadre du Plan Climat.

En 2022, cette ambition s'est notamment concrétisée par le lancement de la nouvelle gamme « Climactiv » pour nos agriculteurs-adhérents. Celle-ci vise à mettre en avant tous les leviers permettant d'améliorer les performances agronomiques et environnementales des exploitations. En matière de fertilisation par exemple, elle invite à réduire ses émissions de gaz à effet de serre en proposant l'introduction de légumineuses, plantes fixatrices d'azote, la substitution d'engrais uréiques par de l'ammonitrate ou l'utilisation d'engrais formulés avec inhibiteur.

De manière plus générale, les couverts végétaux jouent un rôle central pour augmenter le stockage de carbone dans les sols et améliorer la quantité de résidus apportés au sol. La surface herbagère des adhérents représentant plus de 40 % de la ferme Agrial, il est essentiel d'entretenir cette richesse.



Par ailleurs, le pôle expert de la Coopérative a mis en place 8 000 micro-parcelles d'essai chez nos agriculteurs-adhérents, pour tester des solutions et pratiques agronomiques innovantes. L'objectif ? Améliorer la résilience des cultures face aux aléas climatiques grâce à de nouvelles variétés, rechercher des alternatives à la chimie de synthèse ou encore tester des itinéraires culturaux augmentant le stockage du carbone dans les sols.

Enfin, Agrial participe à la recherche de stratégies d'adaptation au changement climatique, en participant à des projets collaboratifs tels que ClimatVeg, en partenariat avec Arvalis et l'Idele, qui vise, par exemple, à trouver des pistes de nouveaux systèmes culturaux et fourragers employant des espèces végétales diversifiées.

La filière caprine en route pour évaluer son impact carbone

Plus de 600 diagnostics carbone ont été menés sur les exploitations bovines de nos adhérents depuis 2018, en utilisant des méthodes certifiées. Sur cette lancée, la filière caprine a formé sept conseillers à l'outil CAP'2ER® en 2022. L'un d'entre eux a même obtenu le niveau 2, qui permet de mesurer de manière plus précise l'impact environnemental des exploitations et d'identifier les leviers à activer. Une démarche ambitieuse, main dans la main avec les producteurs-adhérents de la Coopérative, tous livreurs pour la marque Soignon.



48

DIAGNOSTICS CARBONE
RÉALISÉS CHEZ LES ÉLEVEURS
CAPRINS DEPUIS 2019



Sébastien Ballu
Agriculteur-adhérent, associé
au GAEC Sainte-Barbe
à Maigné-Beuton (53)

15 tonnes d'équivalent CO₂ en moins en deux ans au GAEC Sainte-Barbe

« Entre 2019 et 2021, j'ai mis en place de nombreux leviers pour limiter mon impact carbone : implantation de couverts végétaux en interculture, diminution de l'âge au vêlage de mes génisses, intégration de légumineuses dans ma ration, investissement dans un atomiseur pour réduire les interventions dans mes vergers, plantation de haies... Résultat, j'ai amélioré mon impact sur l'environnement, mes sols sont en super forme, le tout en améliorant la rentabilité de mon exploitation. La suite ? Je continue avec d'autres leviers à activer et l'aide de ma Coopérative ! »



« Dare-Dard » : le site de Villeroy accueille de nouvelles colocataires

Le 20 avril, trois ruches ont été installées sur notre site logistique de Villeroy (89) par les salariés dans le cadre du projet « Dare-Dard » organisé par Apilia, entreprise spécialisée dans l'apiculture. Ainsi, après l'usine de Cesson-Sévigné en 2021, près de 300 000 abeilles ont emménagé à Villeroy. Une initiative de proximité qui associe biodiversité et engagement des équipes.

8 000

MICRO-PARCELLES D'ESSAI POUR
TESTER DES SOLUTIONS AGRICOLES
INNOVANTES ET DURABLES EN 2022



50 producteurs de l'OP légumes certifiés HVE

Dans la continuité des certifications LEAF (Linking Environment and Farming) et Global gap, 50 producteurs de l'OP légumes se sont engagés dans la certification nationale HVE (haute valeur environnementale). Cette démarche présente l'avantage d'une approche globale de l'exploitation, incluant toutes les productions. Elle permet aussi, par un système de points, d'identifier ses marges de progrès sur quatre leviers : biodiversité, pression phytosanitaire, fertilisation et gestion de l'eau. Ce dernier levier est une nouveauté travaillée au sein de l'organisation des producteurs de légumes d'Agrial.

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Concept parfois flou ou galvaudé, l'agroécologie constitue pour la Coopérative un enjeu précis et essentiel : il s'agit d'un défi agronomique et zootechnique conduisant à repenser et mettre en œuvre des pratiques et techniques agricoles régénératrices des sols, améliorant la biodiversité et le bien-être animal, afin de mettre en marché des produits à faible empreinte environnementale, tout en revendiquant une agriculture productive et valorisante pour les producteurs d'aujourd'hui et de demain.

La gamme AL'terre native, une solution pour des pratiques agricoles plus vertueuses

Depuis 2018, Agrial développe sa gamme AL'terre native autour de solutions contribuant à préserver la biodiversité, lutter contre le changement climatique et protéger le vivant, notamment par la réduction de l'utilisation d'intrants de synthèse. Particulièrement vertueuse pour la planète comme pour les exploitations des agriculteurs-adhérents, l'ambition de la gamme est inchangée depuis son lancement : doubler les ventes à horizon 2025 par rapport à 2018. Objectif dépassé dès 2022 ! Par exemple, les biostimulants de la gamme nutrition foliaire sont utilisés par plus de 4 000 adhérents et ont progressé de 57 % en termes de surface ces trois dernières années, atteignant 328 000 hectares déployés en 2022.



Des outils de pilotage indispensables pour optimiser les interventions

Les Outils d'Aide à la Décision (OAD) proposés aux agriculteurs-adhérents sont aussi des aides précieuses dans de nombreux domaines, comme la nutrition ou la protection des cultures pour optimiser les interventions aux champs. En 2022, l'ensemble des outils de pilotage de la fertilisation et de la maîtrise des maladies ont ainsi été utilisés par près de 830 exploitations sur plus de 51 000 hectares.

De la même façon, dans la branche Boissons, l'OAD RIMpro permet de définir les risques de contamination par une maladie ou un insecte en fonction des conditions météorologiques. Son objectif est d'optimiser le choix du moyen de protection le plus adapté. Près de 80 % des surfaces de vergers de la Coopérative utilisent déjà cet outil.

+ 156 %

D'AUGMENTATION DES VENTES
DE LA GAMME AL'TERRE NATIVE DEPUIS 2018



Le bien-être au cœur des productions animales

La Coopérative met tout en œuvre pour favoriser le bien-être animal dans toutes les productions. En bovins, les élevages sont engagés dans la charte des bonnes pratiques d'élevage. La version 2022 de cette charte intègre désormais l'outil de mesure Boviwell pour évaluer le bien-être des animaux. Comme dans la filière caprine, une dizaine d'éleveurs ambassadeurs ont aussi ouvert les portes de leurs fermes cette année afin de partager leurs bonnes pratiques au travers de témoignages vidéo diffusés aux adhérents sur le portail [MonAgrial](#). En parallèle, les éleveurs ont accès à des fiches bien-être animal (BEA) et des formations. Nouveau : ils peuvent renouveler leur diagnostic BEA via l'application dédiée sur [MonAgrial](#). Toute une équipe d'experts (lait, nutrition, vétérinaires, bâtiment, etc.) est là pour les conseiller.

180

RÉFÉRENTS BIEN-ÊTRE
ANIMAL FORMÉS DANS
LES ÉLEVAGES PORCINS

Depuis 2022, tous les élevages doivent, de plus, désigner une personne en charge du bien-être animal sur l'exploitation : des référents qui doivent suivre un programme de formation. Tous les référents des élevages adhérents d'Agrial ont ainsi été identifiés. 180 éleveurs de porcs ont déjà été formés grâce à la formation préalable de quatre conseillers techniques de la filière porcine ; les référents des élevages de volailles ont, quant à eux, commencé par un module de formation en ligne en fin d'année.

+ 34 %

DE VOLUME D'ALIMENTS VENDUS
POUR BOVINS, CAPRINS, ÉQUINS SANS
OGM NI ANTIBIOTIQUES DEPUIS 2018



SCAN ME

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RÉDUIRE ET VERDIR NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

Comme toutes les industries agricoles et agroalimentaires, Agrial a besoin d'énergies pour faire fonctionner ses usines et mener à bien ses activités, et ce afin de nourrir la population. Pour autant, la Coopérative porte une attention particulière à réduire ses consommations, une ambition amplifiée en 2022 compte tenu de l'inflation et des pénuries d'énergies. Dans le cadre de notre Plan Climat, l'enjeu est encore plus important : renforcer la réduction et le verdissement de nos consommations d'énergies pour réduire de moitié nos émissions de gaz à effet de serre énergétiques à horizon 2035.

Depuis 2016, grâce au programme Franklin d'optimisation et de modernisation des équipements, Agrial a déjà réduit ses consommations d'énergie de 7,8 %. Les 43 projets menés sur 33 sites industriels ont ainsi permis d'éviter l'émission de plus de 6 000 tonnes de CO₂eq. Dans le cadre du Plan Climat, nous substituons aussi progressivement les énergies fossiles par des ressources décarbonées. En 2022, 7,6 % de nos énergies sont ainsi déjà renouvelables.

Pour aller encore plus loin, des usines intègrent la mesure en temps réel de leurs consommations au pilotage quotidien de leurs activités. Par exemple, dans notre usine charcutière Brient à Antrain (35), entreprise certifiée ISO 50001, le responsable de la production reçoit chaque matin un récapitulatif des consommations d'eau, de gaz et d'électricité, qu'il partage avec ses équipes. Objectif : augmenter la prise de conscience en créant des rituels, comprendre les évolutions et identifier une éventuelle dérive pour agir rapidement.

Mais les initiatives d'Agrial dépassent le cadre des sites de transformation. Sur les exploitations, l'équipe bâtiment et énergie de la Coopérative conseille les agriculteurs-adhérents dans leurs projets d'investissement. Depuis 2019, plus de 172 bâtiments ont ainsi été équipés de panneaux photovoltaïques et 30 micro-méthaniseurs ont été installés. Ces opérations, accompagnées par nos experts, permettent la production de 45 300 mégawatts d'électricité, soit l'équivalent de la consommation énergétique de 13 000 foyers (hors chauffage).



En plus des panneaux photovoltaïques, le GAEC des Papineaux (14), qui a accueilli les journées Grand Angle en 2022, a installé une unité de micro-méthanisation qui transforme les déchets de l'exploitation en biogaz.

Dans les métiers agroalimentaires, l'eau est également une ressource indispensable à la bonne qualité sanitaire des procédés. Elle sert notamment pour le lavage des produits et le nettoyage des équipements. Mais, consciente de sa rareté, la Coopérative s'attache à en réduire sa consommation, à favoriser sa réutilisation et à en préserver la qualité. Par ailleurs, Agrial s'engage à ce que les effluents de ses sites ne présentent aucun danger pour l'environnement. 86 % des eaux usées sont traitées soit sur site, soit via un réseau d'assainissement collectif. Nos analyses de qualité DBO et DCO sont conformes à 90 % et 89 %. Toute non conformité est traitée immédiatement.

- 7,8 %
DE CONSOMMATION
D'ÉLECTRICITÉ ET GAZ
DEPUIS 2016

7,6 %
D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES
DANS NOTRE MIX
ÉNERGÉTIQUE

- 10 %
D'ÉMISSIONS
DE CO₂eq LIÉES
AUX ÉNERGIES
DEPUIS 2019

202
PROJETS DE PRODUCTION
D'ÉNERGIES À LA FERME
ACCOMPAGNÉS PAR AGRIAL
DEPUIS 2019

- 5 % de consommation d'électricité à la laiterie Coralie

Après les usines de Bellevigny (85), Pélussin (42) et Belley (01) en 2021, c'est au tour de la laiterie Coralie (35) d'inaugurer ses nouvelles installations énergétiques en 2022. En changeant deux groupes froids et en installant deux nouvelles tours de refroidissement, le site a réussi à réduire de 5 % sa consommation d'électricité et de 2 % celle de gaz sur les neuf premiers mois de l'année, grâce à la récupération de chaleur et à la performance des nouveaux équipements. Le site, qui produit chaque année 90 millions de litres de lait UHT à la marque Agrilait, a également divisé par dix ses quantités d'ammoniac utiles à la production de froid. Au total, le site économise 640 tonnes de CO₂eq par an, améliorant d'autant l'empreinte carbone d'Agrial !



La Brasserie Lancelot économise l'eau

Après avoir installé sa propre station d'épuration, la brasserie Lancelot (56) est allée encore plus loin en 2022 en expérimentant un système de nanofiltration des eaux usées, appelé « Nereus ». L'expérience s'avère très concluante car elle permet de réutiliser 80 % des eaux utilisées dans son process, ces dernières ayant, au final, les mêmes caractéristiques que l'eau potable. La brasserie fait ainsi figure de modèle dans la profession, en utilisant beaucoup moins d'eau que la moyenne par litre de bière produit.

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE NOS EMBALLAGES ET DÉCHETS

Si les emballages et déchets assurent des fonctions clés dans la qualité sanitaire, la conservation, le transport et la vente des produits alimentaires et agricoles, ils représentent aussi 6 % de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Dans un esprit d'économie circulaire, notre objectif est donc de réduire notre impact en tendant vers 100 % d'emballages écoresponsables et vers zéro déchet organique.

Sur les emballages, deux leviers essentiels sont travaillés par la Coopérative : optimiser les emballages actuels et innover en étudiant de nouveaux matériaux et modèles de commercialisation. L'optimisation des emballages est ainsi déployée dans toutes les branches du Groupe et apporte déjà des résultats concrets en termes de réduction des émissions de carbone, que ce soit en réduisant, en recyclant ou en réutilisant de la matière recyclée ; c'est la démarche 3R.

-4 %
D'ÉMISSIONS DE CO₂eq
LIÉES AUX DÉCHETS
V/S 2019

En outre, de nombreux efforts sont réalisés pour réduire les déchets, notamment en maximisant les rendements via des pratiques industrielles plus performantes, et pour valoriser les déchets restants, afin qu'ils deviennent une nouvelle ressource communément appelée "co-produit". Notre équipe innovation a ainsi exploré 20 co-produits végétaux majeurs et identifié une centaine de molécules d'intérêt, avec du potentiel dans des marchés à forte valeur ajoutée tels que la cosmétique.



Brient refond sa gamme salade

Dans la branche Viandes, les barquettes de la gamme de salades Brient ont été optimisées en 2022. La barquette de 500 grammes a ainsi été allégée et son couvercle supprimé, pour une réduction de plastique de 25 tonnes par an. Ces nouvelles barquettes intègrent également une part de plastique recyclé (rPET).



Des feuilles embossées sur les bouteilles Danao

Le nouveau design singulier de la bouteille Danao tire profit de feuilles de pommiers sculptées, qui permettent à la fois de lui apporter de la rigidité et de réduire son poids, avec une économie de 77 tonnes de plastique par an, soit 130 tonnes de CO₂eq ! De plus, la bouteille intègre 50 % de plastique recyclé (rPET). Un bel exemple de travail collaboratif entre les équipes marketing, R&D et le fournisseur.

84 %

DE FILMS ET EMBALLAGES
COLLECTÉS ET RECYCLÉS
PAR ADIVALOR CHEZ NOS
AGRICULTEURS-ADHÉRENTS



Soignon retire les cartonnettes mais ne change pas la recette !

Depuis mai 2022, les yaourts au lait de brebis et de chèvre Soignon sont vendus sans cartonnette. Pour ne pas déstabiliser le consommateur et conserver de l'attractivité en rayon, le design du pot et l'identité graphique ont été repensés pour accompagner la suppression de l'emballage. Ces pots plus arrondis et plus modernes permettent ainsi de réaliser une réduction de 214 tonnes de carton par an, soit une économie de plus de 80 tonnes CO₂eq.

Agrial s'engage dans le développement des filières de recyclage

Notre BU Eurial Ultra-frais est engagée aux côtés des entreprises du syndicat des produits laitiers frais (Syndifrais) dans le consortium PS25, qui œuvre à bâtir une filière de recyclage pour les pots de yaourts en polystyrène. De même, notre BU Florette France a rejoint le consortium FLEX25 qui vise à développer des solutions de recyclage pour les emballages souples en polyoléfinés.

Dans les fermes : des films d'ensilage au poids Plume !

Notre centrale d'achat Agrihub poursuit la démarche Plume qui vise à réduire l'impact environnemental des plastiques agricoles. Pour exemple, un nouveau film d'ensilage a été référencé : élaboré à partir de 20 % minimum de plastique recyclé, il est aussi plus fin et plus résistant tout en assurant une meilleure conservation des fourrages. Ce film permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre issues de la fermentation des ensilages.



Gwenn Messenger
Responsable Innovation
Emballages Groupe

1 000 tonnes d'emballages en moins dans la branche Légumes et Fruits frais

« Engagée depuis 2019 dans sa politique 3R - Réduire, Recycler, Réutiliser - la branche Légumes et Fruits frais a économisé plus de 1 000 tonnes d'emballages, soit 2 000 TCO₂eq de rejet en moins. Partout en Europe, de nombreux projets d'écoconception ont vu le jour pour à la fois favoriser le recyclage des emballages et réutiliser un maximum de matière recyclée. Une dynamique rendue possible grâce à la persévérance des membres de la « Team Pack » pluridisciplinaire, qui regroupe toutes les BU de la branche. Parallèlement, la branche est membre du consortium (RE) SET Packaging, aux côtés d'industriels et distributeurs, pour explorer de nouveaux matériaux et modèles de commercialisation innovants. »

RÉPONDRE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

OPTIMISER LE TRANSPORT DES PRODUITS

Des exploitations de nos agriculteurs-adhérents à nos usines et jusqu'aux magasins de nos clients, le transport amont et aval représente 3 % de l'empreinte carbone de la Coopérative. Consciente de la nécessaire réduction à opérer compte tenu de l'enjeu climatique, Agrial met en œuvre de nombreuses actions dans toutes les branches, notamment autour de l'optimisation des chargements et du choix des équipements.

Que nous agissions en propre ou en partenariat avec un transporteur, nous nous attachons à faire évoluer notre flotte en l'équipant de motorisations alternatives et d'innovations techniques à même de réduire notre empreinte environnementale. Les deux tiers de la flotte de camions utilisée pour la collecte laitière d'Agrial sont par exemple équipés d'un système de pompage électrique qui se recharge durant la conduite, évitant de devoir faire tourner le moteur à l'arrêt.

Au cœur des priorités des activités de collecte de céréales et de livraisons des intrants aux agriculteurs, le transport des produits agricoles bénéficie également d'optimisations logistiques et matérielles. Transagrial, société responsable du transport de la branche Agricole, a ainsi signé sa cinquième charte d'engagement volontaire en partenariat avec l'ADEME, s'engageant à réduire de 8 % ses émissions de CO₂ sur trois ans, d'ici 2024. En plus de la formation de tous les chauffeurs à l'écoconduite, Transagrial a déjà réussi à réduire de 3,6 % le nombre de kilomètres parcourus par tonne de matière transportée, grâce à de nombreuses actions concrètes d'optimisation logistique.

Côté carburant vert, deux camions de la branche Lait roulent à l'Oleo 100 depuis 2021 et ils seront dix en 2023. Dès janvier, les véhicules de livraison de l'ensemble des magasins LaMaison.fr fonctionneront aussi avec ce carburant 100 % végétal produit en France, permettant de réduire de 60 % les émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, côté salariés, l'impact des déplacements professionnels et des trajets domicile-travail fait l'objet d'une attention particulière. De nombreuses initiatives sont déployées dans chacune des branches : verdissement du parc automobile de l'entreprise, installation de bornes électriques sur les sites, covoiturage et solutions de transport collectif, aide à l'acquisition de moyens de transport écologique...



Christophe Bertrand
Responsable support
logistique de la branche Lait

« Écoconduite, nouvelles batteries, biocarburant Oleo 100... C'est extrêmement motivant pour les équipes de pouvoir initier des démarches innovantes et de toujours être en veille pour trouver les technologies permettant de diminuer notre empreinte carbone et ainsi préserver la planète. »

Les salariés de Jouy prennent la navette

Pour pallier le manque de transports en commun entre Sens et Jouy (89), la branche Lait propose aux collaborateurs de l'usine de Jouy des navettes au départ de Sens, avec deux arrêts sur le parcours. En moyenne, près de 60 personnes utilisent ces trois navettes proposées six jours sur sept pour correspondre aux horaires en « 3x8 » des équipes. Rien qu'en 2022, ce sont ainsi 400 000 kilomètres évités en voiture particulière (soit 87 tonnes de CO₂eq économisées).

Plus de 40 bornes électriques installées dans les sites du Groupe

Avec huit bornes au siège de Caen (14), huit à Nantes (44), huit à Jouy (89), cinq à Cesson-Sévigné (35), quatre à Pélussin (42), deux à Belley (01), six à Bellevigny (85) et d'autres à venir, Agrial propose des bornes pour recharger les voitures électriques et hybrides, dites PHEV, que la Coopérative déploie depuis un an. De plus, en 2022, 10 % des renouvellements de contrat des voitures légères du parc Agrial ont été dirigés vers des véhicules à faible émission (au titre de la loi française d'orientation des mobilités « LOM » du 24 décembre 2019).



69 %

DE CAMIONS ÉQUIPÉS
D'UN SYSTÈME DE
POMPAGE ÉLECTRIQUE
(COLLECTE LAITIÈRE)

+ de 40

BORNES ÉLECTRIQUES
INSTALLÉES SUR
LES PARKINGS
DE NOS SITES

1 %

DE CARBURANTS
ALTERNATIFS DANS
NOTRE FLOTTE
DE TRANSPORT

Moins de transport à l'Isle-sur-la-Sorgue

Ayant pris conscience que le chargement de ses camions pouvait parfois être optimisé, l'usine Florette de l'Isle-sur-la-Sorgue (84) a travaillé sur trois axes de progrès : augmenter la hauteur des palettes, optimiser les transferts entre les usines de l'Isle-sur-la-Sorgue (84) et Mâcon (71) et favoriser des colis plus remplis et compacts. En agissant sur ces trois leviers, les équipes ont réussi à utiliser 5 500 palettes de moins – soit l'équivalent de 33 camions de moins sur la route – et à réduire de 80 tonnes leur consommation de cartons par an, une performance remarquable ! Une étude est en cours pour déployer cette démarche sur les autres sites de la branche Légumes et Fruits frais en 2023.

OFFRIR UNE ALIMENTATION SÛRE, SAINE ET DE QUALITÉ

Chaque jour, avec engagement, savoir-faire et sens des responsabilités, les femmes et les hommes d'Agrial partagent une même ambition : bien nourrir, en proposant de bons produits. Notre engagement ? Développer une offre alimentaire saine et sûre pour tous, créatrice de valeur partagée de l'agriculteur au consommateur, tout en limitant notre impact sur l'environnement.

La qualité sanitaire des produits fait l'objet d'une attention de chaque instant, tant au niveau des processus de transformation alimentaire qu'en amont, dès la production agricole. C'est pourquoi sont déployés de nombreux référentiels de sécurité alimentaire, à toutes les étapes de notre chaîne de valeur.

94 %

DES SITES D'AGRIAL DÉTENTEURS
D'AU MOINS UNE CERTIFICATION QUALITÉ,
HYGIÈNE OU ENVIRONNEMENT.

Tout commence à la ferme. En élevage, par exemple, les démarches de démédication et la nutrition animale sans OGM sont au cœur des enjeux. La Coopérative s'est donné pour objectif d'accroître de 50 % les volumes d'aliments sans OGM et sans antibiotiques entre 2018 et 2025. En 2022, 34 % sont déjà atteints. À l'aval, 94 % des sites industriels et logistiques sont détenteurs d'au moins une certification qualité, hygiène ou environnement.

Par ailleurs, la Coopérative s'inscrit dans une démarche de progrès et d'amélioration continue de ses recettes. Pour répondre aux attentes en perpétuelle évolution des consommateurs, chaque branche propose régulièrement de nouveaux produits et accompagne le développement de filières locales et de qualité : AOP, IGP, Label Rouge, Agriculture Biologique, Global GAP, LEAF, HVE... Ces labellisations sont une vraie reconnaissance du savoir-faire et de l'engagement de nos agriculteurs-adhérents et de l'ensemble des collaborateurs de nos sites de transformation.

Enfin, Agrial se veut avant tout le plus court chemin entre le producteur et le consommateur. C'est en cela que la proximité est d'une importance capitale dans toutes nos filières et que 79 % de nos matières premières sont transformées à moins de 200 kilomètres de l'exploitation où elles sont produites.

79 %

DE MATIÈRES PREMIÈRES LOCALES,
TRANSFORMÉES À MOINS DE 200 KM
DE LEUR PRODUCTION



Salade Florette Bio & Responsable : meilleur lancement en grande distribution

Lancée en avril, cette nouvelle gamme a obtenu le REF D'OR 2022* dans la catégorie « produit responsable ». Les salades sont cultivées en France sans pesticides ni engrais chimiques selon des méthodes naturelles préservant les sols et sont proposées dans un emballage avec 37 % de plastique en moins.

Créaline : des recettes de soupes revisitées

Avec 100 % de légumes français et 100 % d'ingrédients d'origine naturelle, Créaline revisite ses sept recettes de soupes « fraîchement cuisinées » pour un plaisir simple et naturel ! Leur packaging a également été optimisé, avec une bouteille entièrement recyclable et sans collerette, qui se décline au format 1 litre, pour toute la famille.



* Retail execution forum



Branche Légumes et Fruits frais



Branche Boissons

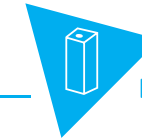
Le cidre Bayeux IGP Normandie en grande distribution

La cidrerie Bayeux relance en grande distribution ses cidres artisanaux, pur jus et IGP Normandie avec une nouvelle bouteille qui met à l'honneur la célèbre tapisserie de Bayeux. Les pommes proviennent des vergers de neuf agriculteurs situés à moins de 60 km de la cidrerie et tous signataires de la Charte d'engagement « pomiculteurs engagés », qui induit notamment la sélection minutieuse des variétés, la préservation des insectes pollinisateurs et une attention particulière portée au sol.

La nouvelle recette Danao « Douceur Orange » fait le plein de vitamines

Elle associe le peps de l'orange, agrume star du petit déjeuner, à sa touche de lait français pour proposer une boisson aux fruits et sans sucres ajoutés. Elle a été spécialement pensée pour être source de calcium (11,3 %*) et de vitamines A, B, C, D et E.

* % des apports de référence pour un adulte (8 400 kJ/2 000 kcal) pour une portion (150 ml).



Branche Lait



Nouveau cahier des charges pour le beurre doux AOP Charentes-Poitou

La laiterie de Bellevigny (85) propose son beurre Grand Fermage AOP Charentes-Poitou avec du lait qui provient désormais d'élevages nourris sans OGM et avec des fourrages locaux, conformément au nouveau cahier des charges encore plus exigeant de l'AOP.

Grand Fermage lance ses panés de mozzarella à la provençale

La fromagerie de Crest (26) propose une nouvelle recette de panure croustillante à la provençale, fabriquée à partir de lait de vache de nos agriculteurs-adhérents. Sans conservateurs, ces panés sont proposés en petite portion pour tous les moments gourmands de la journée.



Branche Viandes



« Les Bonnes Canailles » en libre-service

Après avoir lancé sa démarche « Dans nos Fermes » en partenariat avec des éleveurs-adhérents de la Coopérative, la branche Viandes a lancé sa marque « Les Bonnes Canailles », fruit d'un cercle vertueux : les éleveurs cultivent leurs céréales, fabriquent l'aliment à la ferme et élèvent les porcs sur leur exploitation. Les charcutiers élaborent ensuite des recettes gourmandes et durables proposées dans un emballage éco-conçu.

Agrial s'engage pour la filière porc Label Rouge Opale

Avec ses charcuteries, la branche Viandes d'Agrial est devenue le premier transformateur de produits de charcuterie Label Rouge Opale. Ce label se caractérise par des porcs élevés jusqu'à 182 jours d'âge, alimentés sans OGM et engraisés avec de la graine de lin. Les contrats sont tripartites entre les producteurs, les transformateurs et les distributeurs de la filière.



TRAVAILLER OÙ IL FAIT BON VIVRE[»]

Chaque jour, les 22 000 collaborateurs d'Agrial agissent au quotidien pour valoriser les productions des agriculteurs-adhérents. Dans le cadre de sa politique de développement des ressources humaines, la Coopérative s'est attachée à prioriser ses actions de court et moyen terme : attirer et intégrer les talents, fidéliser et développer les collaborateurs, avec pour ambition de continuer à promouvoir la mobilité interne sous toutes ses formes.

Plus de 2 800 collaborateurs ont été recrutés chez Agrial, à qui un parcours d'intégration et des formations sont proposés tout au long de leur carrière. En France, en 2022, plus de 8 700 personnes ont été formées, soit plus de 77 % des effectifs moyens, en cohérence avec la volonté de l'entreprise d'offrir des formations à deux tiers de ses effectifs chaque année. La solution de recrutement digital (bourse à l'emploi interne et externe) récemment mise en place a, par ailleurs, permis de diffuser 1 375 annonces en 2022, afin de permettre un accès facile et rapide aux opportunités des différentes branches de l'entreprise, renforçant encore les démarches de mobilité.

Les jeunes au cœur de la vie de l'entreprise

En plus de la formation et des dispositifs de développement de carrière, la Coopérative veille au renouvellement des générations et à l'intégration des jeunes dans le monde de l'entreprise. Ce sont ainsi plus de 326 alternants qui développent leurs compétences chez Agrial en 2022. Sur le terrain, au contact des producteurs, en usine ou dans les services support en ressources humaines ou aux achats par exemple, de nombreux métiers et diplômes sont accessibles par la voie de l'alternance chez Agrial.

326

ALTERNANTS CHEZ AGRIAL EN 2022

LA SÉCURITÉ, MÊME NUMÉRIQUE !

Plus de 2 000 collaborateurs ont été sensibilisés aux risques de cyberattaque dans le cadre du « cyber tour » organisé par la branche Agricole en 2022. Depuis la fin de l'année, Agrial propose aussi à tous ses collaborateurs connectés un module de sensibilisation en ligne à ce risque majeur.

PLUS DE 500 MANAGERS DE LA BRANCHE LÉGUMES ET FRUITS FRAIS ONT ÉTÉ FORMÉS AU LEADERSHIP SÉCURITÉ EN 2022

Par exemple, à Milagro en Espagne, Cesar Pérez réalise désormais une fois par mois un « dialogue prévention » avec ses collaborateurs pour valoriser les bonnes pratiques et corriger durablement les actes à risques.



Réduire le nombre d'accidents du travail

En outre, santé, sécurité, équité, droits de l'Homme et lutte contre les discriminations au travail sont au cœur des engagements de la Coopérative. L'un des objectifs d'Agrial est de réduire significativement le nombre d'accidents de travail pour atteindre un taux de fréquence de 10 en 2025 contre 15,5 actuellement (accidents de travail avec arrêt). Chaque année, un temps dédié à la sécurité des femmes et des hommes nommé « Agrial Safety » est réalisé auprès de tous les salariés en France et à l'international, afin de les sensibiliser, partager les bonnes pratiques et aborder ensemble tous les points d'amélioration identifiés.

15,5

TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL AVEC ARRÊT
OBJECTIF : 10 À HORIZON 2025

99,3 %

DES SALARIÉS EN FRANCE BÉNÉFICIENT D'UNE INSTANCE DE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL
Agrial s'attache à préserver et promouvoir le respect des droits de l'Homme au sein de l'entreprise et auprès de ses parties prenantes.



Le site de Guilloteau à Pélussin (42) qui fabrique le fameux pavé d'Affinois avait la main pour sensibiliser ses collaborateurs à la sécurité en entreprise.

Accompagner les employés en situation de handicap

L'accueil et le maintien dans l'emploi de salariés en situation de handicap sont organisés chez Agrial avec la mise en place d'ateliers et de postes adaptés. En France, le Groupe se donne pour objectif d'employer 20 % de salariés en situation de handicap en plus en 2025 par rapport à 2019. En 2022, cette augmentation a atteint 8,3 %.

Cette année, les branches Lait et Agricole ont aussi participé au Duo Day : une journée d'accueil et d'échanges avec des personnes en situation de handicap pour créer des vocations et des

opportunités de collaborations. Élisée, collaborateur du service informatique de la branche Agricole à Caen (14), a, par exemple, passé la journée avec Karim, étudiant en IEM, impatient de découvrir le monde du travail dit « ordinaire ».

+ 8,3 %

DE SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP DEPUIS 2019
(PÉRIMÈTRE FRANCE)
OBJECTIF : + 20 % À HORIZON 2025



Le 20 octobre 2022, Agrial a accueilli le 8^e cercle Maintenance à la fromagerie d'Herbignac (44), pour trouver ensemble des solutions pour enrayer la pénurie générale de main-d'œuvre.

CONTRIBUER AU DYNAMISME DES TERRITOIRES RURAUX

Les femmes et les hommes d'Agrial, adhérents et salariés, œuvrent au quotidien pour construire un modèle coopératif durable et solidaire, créateur de valeur partagée et contribuant au dynamisme des territoires ruraux. 79 % de nos matières premières sont transformées à moins de 200 kilomètres de leur lieu de production et huit salariés sur dix en France sont employés en zone rurale, dans des communes de moins de 10 000 habitants.



Nos collègues de la branche Lait Thomas Compain et Krzysztof Samborek ont échangé avec l'équipe de la Banque alimentaire de Rzeszow (Pologne).

280 magasins et sites de distribution rurale

Avec 106 sites de production et 280 magasins implantés au plus proche des agriculteurs-adhérents, Agrial contribue activement à la vie socio-économique locale et à la qualité de vie dans les territoires ruraux. Le modèle phygital associant le contact humain – avec un magasin tous les 20 kilomètres environ – et la vente en ligne – avec une offre Internet disponible en *click and collect* ou livrée dans l'exploitation agricole et à domicile –, la Coopérative est résolument proche de ses agriculteurs-adhérents, de ses clients et du grand public.

Agrial partenaire des sapeurs-pompiers

Avec la multiplication des mégafeux dans les champs agricoles, la branche Agricole propose à ses salariés également sapeurs-pompiers volontaires dans leur vie personnelle de se former à la prévention des feux. Cette initiative lancée en 2022 est le fruit d'une convention signée avec les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) qui leur permet de se former à hauteur de cinq jours par an.

Solidaire des Ukrainiens réfugiés en Pologne

La solidarité d'Agrial ne s'arrête pas au territoire de la Coopérative. Face au conflit armé en Ukraine, l'entreprise a rapidement engagé une action en faveur des Ukrainiens. Depuis le 17 mars 2022, plusieurs palettes de denrées alimentaires sont envoyées chaque semaine au départ de la plateforme logistique de la Crèche (79) vers la filiale polonaise de notre branche Lait située à 250 km de la frontière ukrainienne, afin de contribuer aux besoins alimentaires des réfugiés présents en Pologne. Nos différentes branches ont ainsi envoyé l'équivalent de 30 tonnes de denrées alimentaires depuis le début du conflit ; un geste salué par la Banque alimentaire de Pologne qui organise la distribution sur place : « Ces dons réguliers permettent aux réfugiés d'Ukraine de regarder vers l'avenir avec plus d'espoir. Merci ».

+ de 1 000

TONNES DE DONS ALIMENTAIRES EN 2022
AUPRÈS DE DIZAINES D'ASSOCIATIONS
DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE.

En 2022, en tant que Coopérative solidaire des Banques alimentaires, Agrial a, par ailleurs, signé une convention lors du SPACE de Rennes (35) pour favoriser la collecte de lait pendant l'événement.



Inauguration de la nouvelle fromagerie de Luçon

L'engagement d'une entreprise se mesure aussi par sa vision long terme, qui se traduit notamment par sa politique volontariste d'investissements. Ainsi, le Conseil d'administration d'Agrial a décidé en 2021 de reconstruire la fromagerie de Luçon (85), détruite par un incendie accidentel en février 2020, avec une capacité de production augmentée de 50 %, assurant une collecte pérenne et de proximité aux agriculteurs-adhérents du territoire. L'inauguration a eu lieu le 19 octobre 2022.



« Je suis heureuse d'avoir participé à cette inauguration car l'agriculture et l'agroalimentaire sont le premier pilier économique du territoire. Les deux secteurs réunis pèsent 20 % du produit intérieur brut de la région Pays de la Loire, et l'industrie agroalimentaire représente 48 000 emplois. Sans industrie agroalimentaire et sans producteurs, nous perdrons notre vitalité et notre dynamique rurale. Je suis fière que la Région ait soutenu ce projet collectif et audacieux ! Collectif, car il a nécessité une décision forte des élus et dirigeants d'Agrial, qui ont œuvré main dans la main avec les élus locaux et la Région. Audacieux, car il aura fallu l'audace d'Agrial, de la Région et des salariés qui ont su rebondir et se former pour doubler l'activité. Longue vie à la fromagerie de Luçon ! »

LA MINI-FORÊT DES COLLÉGIENS DU SITE DE LA CRÊCHE

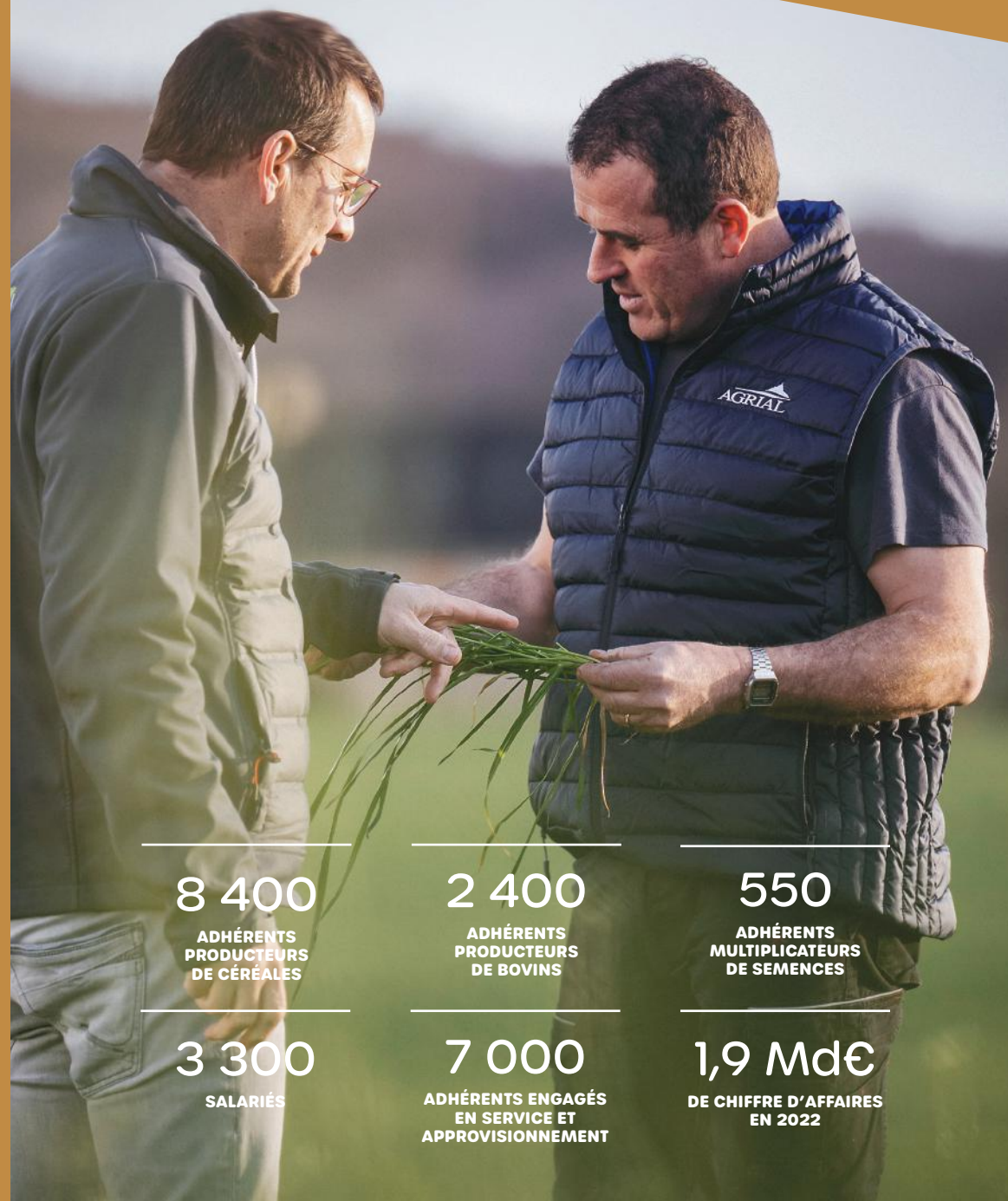
En 2022, les collaborateurs de la plateforme logistique de la Crèche (79), engagés en faveur de l'environnement (tri des déchets, installation de panneaux photovoltaïques, mise en place de ruches...), ont invité des collégiens du secteur à visiter le site et découvrir ses métiers. Cette sensibilisation a aussi permis la réalisation d'une mini-forêt : les jeunes ont planté 340 plants d'arbres et arbustes, favorisant la biodiversité.



NOURRIR



AGRICOLE



8 400

ADHÉRENTS
PRODUCTEURS
DE CÉRÉALES

2 400

ADHÉRENTS
PRODUCTEURS
DE BOVINS

550

ADHÉRENTS
MULTIPLICATEURS
DE SEMENCES

3 300

SALARIÉS

7 000

ADHÉRENTS ENGAGÉS
EN SERVICE ET
APPROVISIONNEMENT

1,9 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2022



La branche Agricole a réalisé une très belle année 2022, dans un contexte exceptionnel de flambée des prix des matières premières et des intrants, de tensions extrêmes sur les approvisionnements et de forte volatilité des cours des principales productions agricoles. Grâce à la mobilisation de ses équipes et à sa capacité d'adaptation, Agrial a réussi à approvisionner ses agriculteurs-adhérents tout au long de l'année, sans rupture, confortant ainsi ses parts de marché.

Une capacité d'adaptation salutaire dans un contexte tendu

À l'image de l'ensemble de la branche, l'extrême volatilité des marchés et les problématiques de disponibilités ont rythmé l'année du pôle agriculture. Face aux risques de pénuries liées à la guerre en Ukraine, les approvisionnements ont été particulièrement sensibles, notamment les engrais, avec des cours à des niveaux historiques et d'une volatilité inédite. Mais la capacité d'Agrial à approvisionner ses adhérents et à adapter ses offres pour rester compétitive a permis une augmentation de l'ordre de 20 % de l'activité et des gains de parts de marché. De plus, malgré le contexte, les travaux du pôle expert se sont poursuivis, entre autres autour des produits alternatifs à la chimie de synthèse, avec une nouvelle gamme « Climactiv », permettant d'améliorer les performances agronomiques et environnementales des exploitations (lire encadré p. 34).

La nutrition animale connaît, pour sa part, une mince progression par rapport à 2021. Le premier semestre a vu une légère baisse en volume en raison de la disponibilité des ressources fourragères et d'une météo propice à la mise à l'herbe des animaux. Mais la sécheresse estivale et la baisse des récoltes de fourrages de 20 % par rapport à 2021 ont entraîné une consommation d'aliments en hausse au second semestre. De surcroît, les agriculteurs ont profité de marchés porteurs sur les ruminants pour développer leur production, donnant lieu à une augmentation de la demande.

Des productions végétales et bovines dynamiques

En productions végétales, la moisson 2022 a largement dépassé les attentes, avec près de 1,8 million de tonnes collectées cet été toutes céréales confondues. En effet, alors que les conditions très sèches de mai-juin avaient généré beaucoup d'inquiétudes sur les rendements, ceux-ci se sont révélés en moyenne très supérieurs aux estimations, dans des marchés très bien orientés.



Sébastien Chevalier
Vice-président d'Agrial
Agriculteur à Alexain (53)

« Dans une année de nouveau marquée par les aléas climatiques et surtout par la volatilité des marchés, l'agriculture française a su tirer son épingle du jeu et nous avons collectivement pu travailler à la pérennité de nos exploitations, même si le mur de l'inflation reste le risque majeur pour 2023. Notre Coopérative a de nouveau prouvé sa performance en réussissant à nous fournir tous les produits dont nous avons besoin et en étant compétitive. Le développement important de ses parts de marché sur l'ensemble du territoire en est le symbole. »



Progression remarquable pour la distribution

En distribution rurale, la dynamique enclenchée durant le premier confinement de 2020 s'est poursuivie en 2022 avec des résultats en légère hausse par rapport à 2021, une performance remarquable dans un contexte de baisse de marché. 2022 a également vu la rénovation et l'ouverture de nouveaux magasins (Villers-Bocage (14), Noyal-sur-Vilaine (35), Parthenay (79), Bressuire (79), Longny-les-Villages (61), Lys-Haut-Layon (49), ...) confortant la croissance de l'activité. Lancée en 2019, l'enseigne LaMaison.fr affiche ainsi une progression de près de 30 % en quatre ans, preuve de la pertinence de son modèle phygital proposant une complémentarité entre ses magasins de proximité et ses services à distance via les sites AgrialPro et LaMaison.fr. La prochaine étape sera de renforcer l'omnicanal, en permettant aux clients d'obtenir un niveau accru de conseil et de proximité en ligne, en proposant, par exemple, dès 2023 du tchat avec de vrais conseillers ou la prise de rendez-vous en visio.



Nicolas Laigle
Directeur général de
la branche Agricole

« Dans un contexte inédit d'inflation, de pénuries et de volatilité, je tiens vivement à remercier les équipes pour leur engagement et leur détermination à servir nos agriculteurs-adhérents et proposer des offres compétitives de l'approvisionnement à la collecte. Face à toutes ces incertitudes, l'expertise de la Coopérative a plus que jamais sa pertinence pour accompagner les exploitations vers toujours plus de résilience et de compétitivité, à l'image des services agronomique, environnement, bâtiments, énergies, démarche technico-économique, santé animale, etc. »

Avec plus de 90 % des volumes réceptionnés au 21 juillet, la collecte a été extrêmement rapide, mettant à rude épreuve la logistique et les outils, mais l'implication totale des équipes a permis de faire de cette moisson une réussite. En revanche, la sécheresse et les fortes températures estivales ont fortement pénalisé la collecte d'automne, qui a été divisée par deux par rapport à l'an dernier.

1,8 M
DE TONNES DE CÉRÉALES
COLLECTÉES EN 2022

Quant à l'activité de production bovine de la Coopérative, elle a enfin connu une très belle année 2022, avec des niveaux de prix inédits permettant aux producteurs-adhérents de retrouver de la rentabilité et l'envie d'investir. Pour la première fois depuis de nombreuses années, le marché retrouve ainsi une vraie dynamique.



Une nouvelle organisation pour le pôle semences

Du côté du pôle semences, les conditions climatiques ont de nouveau considérablement impacté les volumes collectés en raison des fortes températures et du stress hydrique. Pour autant, en semences de céréales à paille, la récolte s'est déroulée dans de bonnes conditions et la qualité est au rendez-vous, préservant une bonne faculté germinative. En semences fourragères, les résultats ont été mitigés avec des rendements très hétérogènes, en retrait de 10 à 15 % en moyenne, mais dont la qualité reste satisfaisante. En semences de maïs, après des levées perturbées par un temps sec et des attaques de ravageurs, la campagne a été marquée par des difficultés d'irrigation liées à une forte sécheresse et à une ressource en eau insuffisante, avec au final

des récoltes précoces et très en deçà des références. Enfin, 2022 a vu la mise en place d'une nouvelle organisation du pôle semences avec une optimisation du fonctionnement entre la commercialisation et les usines ainsi que le recrutement de nouveaux conseillers terrain.



La branche Agricole, en pointe sur la mutation digitale

Dans la branche Agricole, la réussite de la mutation digitale est l'un des trois axes prioritaires du plan stratégique Horizon 2025. Pour répondre à cet enjeu essentiel, la branche a fait le choix de développer ses outils en interne et de monter en compétences pour être en capacité de fournir à ses adhérents et salariés des services en ligne totalement personnalisés. Les équipes informatiques comptent déjà quelques solides réussites à leur actif puisque, ces dernières années, plusieurs outils ont été développés : le portail adhérents « MonAgrial », mais aussi des sites de commerce comme LaMaison.fr et Agrialpro.fr ainsi que des outils métiers, comme le Lactorial pour la production laitière ou le Cultural pour les grandes cultures. En 2022, deux nouveaux outils ont été lancés par les équipes informatiques de la branche : le portail intranet Akolad, permettant à l'ensemble des salariés de la branche de consulter leurs informations RH et les dernières actualités, mais également le site AgriHalles, offrant l'opportunité aux adhérents et salariés d'Agrial de commander en ligne les produits agroalimentaires de la Coopérative.



L'agroéquipement poursuit sa croissance

Enfin, le pôle agroéquipement d'Agrial a connu une très belle année dans un marché particulièrement dynamique, malheureusement freiné par les pénuries de main-d'œuvre et les difficultés de livraisons des constructeurs, confrontés à des ruptures sur certains composants et semi-conducteurs. En avril, Agrial a fait l'acquisition de la concession de matériel agricole Socagri, renforçant ses capacités de commercialisation et ses implantations dans l'Orne (61). En matériel d'élevage, l'activité a également été au rendez-vous. Le nouveau robot GEA développé depuis deux ans démontre sa performance par rapport à la concurrence et a permis de gagner des parts de marché dans un contexte de hausse du prix du lait, incitant les agriculteurs à investir.



LE PÔLE EXPERT AU SERVICE DES ADHÉRENTS

Agrial est dotée d'un pôle expert qui regroupe des compétences dans des domaines d'activités spécifiques tels que l'approche technico-économique des productions et de l'exploitation, la santé animale, l'agronomie, l'environnement, les bâtiments ou encore l'énergie. Ces experts interviennent en appui des conseillers et sont au service des agriculteurs-adhérents de la Coopérative. Constamment en veille sur les évolutions réglementaires, les besoins des producteurs et les attentes des clients, ces équipes sont porteuses d'innovation, en lien avec les instituts et les fournisseurs. Pour un accompagnement sur mesure des adhérents, les offres sont très diversifiées : agriculture de précision, construction de bâtiment, photovoltaïque, méthanisation, réglementation agricole, déclaration PAC, plan prévisionnel de fumure, certification environnementale (HVE), gestion technico-économique... Tous travaillent de concert pour développer la pérennité des exploitations et faciliter le travail des agriculteurs-adhérents au quotidien.

LAIT



2 900

ADHÉRENTS EN LAIT DE
VACHE CONVENTIONNEL

560

ADHÉRENTS EN LAIT
DE CHÈVRE

350

ADHÉRENTS EN LAIT
DE VACHE BIO

40

ADHÉRENTS EN LAIT
DE CHÈVRE BIO

5 300

SALARIÉS

2,8 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2022



La branche Lait a réalisé une belle performance en 2022 et a été en mesure de répercuter les nombreuses hausses dues à l'inflation auprès de ses clients, avec néanmoins plus de difficultés sur l'ultra-frais et à l'international. Portée par des cours de commodités très favorables, la BU Ingrédients & Nutrition a connu une année record et a vu le redémarrage de l'usine de Luçon (85), permettant de renforcer ses positions sur le marché de la mozzarella.

Une production marquée par les inflations et le climat

En 2022, plus de 3 800 adhérents ont apporté du lait à la Coopérative, pour un volume total de 2,4 milliards de litres : 2,1 milliards de litres de lait de vache conventionnel, 150 millions de litres de lait de chèvre et 130 millions de litres de lait de vache bio. Malgré une année porteuse, ces volumes de collecte se situent en deçà des prévisions en raison de conditions climatiques exceptionnellement sèches et de l'impact du renouvellement des générations. Ce contexte permet à la branche de retrouver une situation d'équilibre en lait de vache conventionnel après plusieurs années en excédent. En revanche, la ressource de lait biologique demeure excédentaire en raison d'une consommation en baisse depuis plusieurs mois et d'adhérents arrivant en production au terme de leur conversion.

Enfin, face aux fortes inflations impactant les coûts de production, les prix du lait de vache conventionnel et du lait de chèvre ont connu des hausses inédites en 2022, résultats des négociations avec la grande distribution française dans le contexte de la loi Egalim 2 ainsi que des niveaux exceptionnels des cours mondiaux.

2,4 Md
DE LITRES DE LAIT
COLLECTÉS

De belles performances à l'aval

À l'aval, la BU Beurre-Fromage réalise une année correcte, portée par les belles performances de ses marques en grande distribution. Celles-ci ont réussi à gagner des parts de marché grâce à la forte dynamique d'innovation initiée depuis plusieurs

années, à l'image des lancements de « L'Ovale de chèvre » Soignon et de « L'extra gourmand » Pavé d'Affinois, qui s'appuient toutes deux sur la technologie d'ultrafiltration développée par notre fromagerie Guilleateau de Pélussin (42). Si le marché du lait UHT continue à séroder après la belle parenthèse liée au COVID-19, le marché du fromage résiste bien, tandis que le beurre baisse en volume mais bénéficie d'une meilleure valorisation.



Pascal Le Brun
Vice-président d'Agrial
Agriculteur à Annebecq (14)

« Nous avons vécu une année 2022 inimaginable à de nombreux points de vue. En plus de conditions climatiques très particulières, qui deviennent malheureusement récurrentes, nos exploitations comme nos usines ont connu des hausses de charges inédites. Heureusement, malgré une baisse des importations chinoises, les marchés sont restés dynamiques tout au long de l'année et ont permis le maintien des cours à des niveaux inégalés. Dans ce contexte particulièrement incertain, notre branche Lait poursuit sa stratégie avec la réalisation d'investissements importants au service des producteurs-adhérents de la Coopérative. »



L'usine de Luçon renaît de ses cendres !

Le 21 octobre 2022 a été inaugurée la nouvelle fromagerie de Luçon (85), reconstruite après un incendie accidentel en février 2020. Avec cette reconstruction, les capacités de production de l'usine augmentent de 50 %, soit 24 000 tonnes de mozzarella en année pleine contre 16 000 tonnes auparavant. Elle représente ainsi une collecte de 200 millions de litres de lait soit l'équivalent de la production laitière d'environ 300 agriculteurs-adhérents provenant du sud des Pays-de-la-Loire et du nord de la Nouvelle-Aquitaine. Un projet qui renforce l'ancrage local de la Coopérative et qui permet de conforter sa place de leader de la production de mozzarella en France, en complémentarité avec notre fromagerie d'Herbignac (44), représentant une production totale de 70 000 tonnes par an.



Quant aux activités à destination de la restauration hors domicile et de l'industrie, la dynamique est au rendez-vous grâce à une belle reprise de la consommation hors foyer, des cours élevés des ingrédients laitiers et de volumes soutenus tout au long de l'année.

En ultra-frais, le premier semestre a été marqué par de très fortes inflations, en particulier sur les emballages et les ingrédients, qui ont conduit à des négociations difficiles en raison de la part importante qu'occupent les marques de distributeurs (MDD) dans l'activité de la BU. La plupart des hausses ont finalement pu être répercutées à l'été, préservant les équilibres financiers de l'activité au second semestre. Si les volumes sont en légère baisse au niveau global, ils reprennent des couleurs en fin d'année du fait des contraintes qui pèsent sur le pouvoir d'achat des consommateurs, qui se recentrent, par conséquent, vers les marques de distributeurs. En revanche, ce contexte pénalise le segment de l'ultra-frais alternatif

(chèvre, brebis, bio, végétal...), en baisse depuis deux ans. Enfin, la BU continue de se développer avec la mise en place d'une ligne bi-compartiments sur le site de Gruchet-le-Valasse (76), le développement de gammes hyperprotéinées pour un important client espagnol et la création en cours d'une filière française de recyclage du polystyrène.

Une année exceptionnelle pour Ingrédients et Nutrition

La BU Ingrédients & Nutrition a pour sa part connu une année exceptionnelle, portée par des cours de commodités très favorables (poudre de lait, caséine, lactosérum...). Le redémarrage de l'usine de Luçon (lire encadré) a de surcroît permis de développer les volumes de fromage à pizza et de mettre en œuvre de premières synergies prometteuses avec le site d'Herbignac. La dynamique d'innovation se poursuit également avec le lancement de plusieurs nouveautés, à l'image du démarrage d'« EuriNutri 80 WPC » fabriqué à Herbignac et qui entre dans les préparations de grandes marques de biscuits, ou d'« EuriNutri 85 MPC » produit à Moyon et qui contribue à la composition de produits de nutrition clinique. Enfin, la BU est pleinement engagée dans un important plan d'investissements qui, après la fin des travaux de Luçon, se focalisera en 2023 sur Moyon (50) et surtout sur Herbignac (44).



Des résultats mitigés à l'international

À l'étranger, les filiales internationales de la branche ont connu des résultats mitigés. Eurial Italie connaît toujours des difficultés en raison à la fois d'un prix du lait très élevé qui a pénalisé l'activité, mais également d'une explosion imprévue de sa facture énergétique. En Allemagne, les résultats restent en deçà des attentes compte tenu des difficultés de fonctionnement de l'usine et des hausses de prix qui ont impacté la consommation. Quant aux filiales Capra (Belgique), Fromandal (Espagne) et Eurial Polska (Europe de l'Est), elles poursuivent leur feuille de route en permettant à la branche de se développer sur de nouveaux marchés, en lait de vache comme en lait de chèvre. Enfin, la branche a enregistré de belles performances à l'export grâce au dynamisme des équipes commerciales, aux cours élevés notamment de la mozzarella, et ce, malgré la hausse des coûts du fret maritime.



Gilles Rabouille
Directeur général
de la branche Lait

« Notre branche a dû faire face à une année exceptionnelle du fait des très fortes inflations qui ont mis nos équilibres à rude épreuve. Je tiens à souligner la ténacité de nos équipes commerciales, confrontées à un contexte inédit de renégociations tout au long de l'année, sans qui nous ne serions pas parvenus à répercuter une grande partie de ces hausses. Quant aux équipes industrielles, elles ont réussi à mettre en œuvre notre ambitieux plan d'investissement malgré les tensions importantes sur les matériaux notamment. Je tiens à les en féliciter et à remercier l'ensemble des salariés de la branche qui nous ont permis de réaliser de bons résultats dans une année particulièrement chahutée. »

LÉGUMES ET FRUITS FRAIS



La branche Légumes et Fruits frais a connu une année 2022 sans précédent. Le déséquilibre entre offre et demande a provoqué des niveaux de cours historiquement bas, tandis que l'inflation au champ et dans les usines a entraîné des hausses de charges difficiles à répercuter dans les prix. Enfin, les conditions climatiques ont fortement impacté la productivité. Dans ce contexte économique extrêmement compliqué, un projet de réorganisation et de transformation a été mis en œuvre au sein de la branche afin d'envisager l'avenir plus sereinement.

Des prix historiquement bas

Le marché de la 1^{re} gamme a souffert dans toute l'Europe d'une offre surabondante jusqu'à la fin de l'été, dans un contexte de baisse de près de 10 % de la consommation de fruits et légumes, tirant les prix à des niveaux historiquement bas. En parallèle, à partir de la mi-année, les aléas climatiques ont rendu les conditions de production et de conservation des légumes particulièrement compliquées sur l'ensemble des bassins de production d'Agrial. Les fortes chaleurs estivales ainsi que l'important déficit hygrométrique dans la plupart des régions ont engendré des baisses de rendement parfois très significatives.

Afin de minimiser les impacts de ces aléas, la branche a décidé de cesser l'activité de deux de ses bassins de production, l'un en Bourgogne, l'autre au nord du Maroc. Pour autant, la logique de filière de la Coopérative se poursuit, plaçant l'OP au cœur du modèle. Les producteurs adhérents d'Agrial ont ainsi apporté 97 000 tonnes de légumes en 2022, avec des perspectives de développement toujours au rendez-vous, notamment grâce au déploiement du plan Oignon.

Pérenniser l'activité dans un contexte toujours plus volatil

À l'aval, l'explosion des coûts – énergies, transport, emballages... – a obligé la branche à négocier des hausses de prix de vente. En France, la loi Egalim 2 a certes protégé les prix des matières premières achetées à nos adhérents à destination de la grande distribution (hors 1^{re} gamme), mais n'a couvert que partiellement et très tardivement les hausses de charges industrielles et logistiques, malgré la ténacité des équipes.



Bernard Guillard
Président délégué d'Agrial
Agriculteur à Beauvoir (50)

« Après de longs mois de déséquilibre et de cours historiquement bas partout en Europe, 2022 s'achève sur une situation enfin assainie pour nos productions légumières. Pour autant, l'intensité et la fréquence des aléas climatiques nous interrogent et nous inquiètent, tout comme le niveau des inflations que nous subissons. Dans ce contexte très chahuté, l'accompagnement de la Coopérative et la logique de filière sont plus que jamais essentiels. C'est tout le sens de notre large gamme de produits certifiés (HVE, bio, locaux...) et de notre station de Saint-Georges-de-Gréhaigne (35), qui nous positionne parmi l'un des leaders de la carotte en Europe. »

140

ADHÉRENTS
PRODUCTEURS
MARAÎCHERS

97 000

TONNES DE LÉGUMES
APPORTÉES PAR
LES ADHÉRENTS

10 700

SALARIÉS

1,4 Md€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2022



La restauration rapide fan des salades iceberg de Florette

L'usine de Wigan au Royaume-Uni a rénové ses lignes de production pour améliorer sa performance et accompagner le développement de ses activités sur le marché de la restauration rapide. Opérationnelle depuis novembre 2022, la ligne de fabrication de salades iceberg permettra de produire 17 000 tonnes de salades par an, un volume près de deux fois plus important qu'avant le début de la crise sanitaire.



Après une année 2021 qui avait déjà été compliquée, c'est dans ce contexte qu'un plan de réorganisation des activités de la branche en France et à l'étranger a été annoncé à l'été, visant entre autres à diminuer les charges fixes, simplifier l'organisation et rationaliser les activités non-rentables.

Si cette nouvelle organisation a entraîné parfois des décisions humainement difficiles, elle vise à donner à la branche les moyens de pérenniser ses activités et de poursuivre son développement dans un contexte de plus en plus volatil. La branche Légumes et Fruits frais se structure ainsi désormais autour de cinq business units (BU) : Priméale France, Priméale International, Florette France, Florette Ibérica et Florette Royaume-Uni.

Des marchés chahutés à l'international

À l'international, les activités espagnoles de 1^{re} et 4^e gammes ont également connu une année compliquée à l'amont en raison des aléas climatiques. En revanche, la réorganisation industrielle réalisée en 2021, qui a surtout vu le démarrage de l'usine des Terres de l'Ebre et l'arrêt du site d'Iniesta, a permis d'optimiser l'organisation de la BU, tandis que le marché des salades repas a retrouvé des couleurs.

Enfin, la filiale canadienne de Saladexpress poursuit son développement commercial grâce à l'installation de quatre lignes de production, dont une ligne dédiée aux oignons, avec un enjeu important de fiabilisation industrielle. Si l'activité reste morose en grande distribution dans un contexte de forte inflation, la restauration hors domicile est en pleine croissance.

Au Royaume-Uni, dans le contexte post-Brexit, les inflations ont pesé encore plus qu'ailleurs sur les charges industrielles et logistiques. Pour autant, la consommation est restée soutenue, principalement pour la marque Florette en grande distribution, grâce aux efforts très importants réalisés par les équipes pour maintenir un taux de service satisfaisant, y compris pendant les pics d'activité. L'activité de *food service* a également connu un développement soutenu, porté par le partenariat entre Florette et Mc Donald's.

Quant à notre filiale hollandaise Van Oers, devenue Priméale United, la baisse de consommation a été encore plus forte qu'ailleurs, de l'ordre de -25 % notamment sur les haricots, produits phares de la BU. Malgré une concurrence très agressive et des conditions de production difficiles au Maroc et au Sénégal, les équipes ont réussi à maintenir leur position de leader en Hollande et dans le nord de l'Europe, mais une adaptation du modèle d'activité est en cours afin de retrouver de la compétitivité.



Jean-Marc Faujour
Directeur général de la
branche Légumes et Fruits
frais d'Agril

« La conjoncture de l'année 2022 a indéniablement été compliquée pour la branche, en particulier pour nos activités de 1^{re} gamme et par la difficile et importante réorganisation. Pour autant, nous sommes convaincus que les travaux structurants entrepris depuis deux ans, notamment s'agissant des réorganisations industrielles et juridiques mises en œuvre en France et à l'international, permettront de soutenir durablement notre croissance et le développement de nos marques, au service des producteurs adhérents de la Coopérative. »

La marque Florette résiste

En France, portées par cette nouvelle organisation, les équipes de la grande distribution et du food service ont travaillé main dans la main pour trouver des solutions dans ce contexte inédit. L'évolution du schéma directeur des usines de 4^e gamme a ainsi permis des gains industriels et logistiques, renforcés par des investissements importants dans plusieurs usines, notamment à Mâcon (71).

L'activité de restauration hors domicile retrouve des niveaux supérieurs à 2019, tandis que la part de marché de la marque Florette en grande distribution résiste, alors même que l'inflation pousse de plus en plus de consommateurs vers les marques de distributeurs et premiers prix. Si les salades en sachet semblent avoir atteint un certain plafond, le segment « hors salade » séduit et est porté par de nombreuses innovations. Enfin, désormais intégrée à l'organisation Florette France, Créaline poursuit également son développement, emmenée par la croissance des purées fraîches.



VIANDES



340

ADHÉRENTS ÉLEVEURS
DE PORCS

150

ADHÉRENTS ÉLEVEURS
DE VOLAILLES

50

ADHÉRENTS
PRODUCTEURS D'ŒUFS

1 500

SALARIÉS

680 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2022



Grâce à l'acquisition des sociétés Rheile Martin et Rochebillard & Blein en 2022 ainsi qu'à des négociations tarifaires menées avec ténacité, la branche Viandes réalise une année satisfaisante, marquée par des événements hors normes de plusieurs natures : la sortie de la crise sanitaire et son impact sur la consommation, le conflit en Ukraine et ses répercussions sur le coût des intrants et des matières premières, le virus de l'influenza aviaire et la menace de la fièvre porcine africaine.

Une année chahutée pour les productions animales

Comme l'année précédente, 2022 a chahuté la production porcine, avec des niveaux de marges difficiles à tenir dans les exploitations et par conséquent une baisse de la production sur le premier semestre. La baisse des abattages en France et la fièvre porcine en Europe ont, par ailleurs, freiné les exportations européennes vers les pays tiers. Mais le cours du porc s'est finalement inversé pour franchir la barre des deux euros au moment de la rentrée scolaire, proche du record historique enregistré en août 1989. Quant à la consommation de viande porcine, elle se maintient à un niveau élevé de près de 32 kilos par habitant et par an en France, confortant la démarche engagée par la Coopérative depuis de nombreuses années et concrétisée en 2022 par le lancement de la filière « Dans nos fermes » et de la marque « Les Bonnes Canailles » apparue au printemps au rayon libre-service (lire encadré en page suivante).

Au sein du groupement avicole, les éleveurs de volailles ont aussi vécu une année compliquée, avec des coûts de l'aliment et de l'énergie qui ont significativement obéré leur marge. De surcroît, le très fort épisode de grippe aviaire a contraint les producteurs au confinement de leurs élevages une bonne partie de l'année, une situation qui a également perturbé l'approvisionnement des sites de transformation et de négoce de la branche. Pour autant, les démarches de filière se sont poursuivies, avec notamment la marque « Volailles fermières de Normandie » née en 2021 et le lancement réussi en 2022 du poulet de 120 jours produit par les agriculteurs-adhérents de la Coopérative, abattu en Normandie et commercialisé à Rungis.



Arnaud Degoulet
Président d'Agrial
Agriculteur à
Noyen-sur-Sarthe (72)

« Convaincue de l'importance de ses productions animales malgré un contexte économique et épidémique chahuté pour les éleveurs, la Coopérative continue d'investir dans de nouvelles sociétés et mise sur la valorisation et le développement de filières de qualité, à l'image du lancement de la marque « Les Bonnes Canailles » s'appuyant sur la filière « Dans nos fermes ». Autre symbole fort, Agrial est devenue en 2022 le premier transformateur de produits charcutiers Label Rouge Opale, témoignant de notre ambition depuis le renforcement de la branche Viandes en 2017. »

26 500

TONNES DE CHARCUTERIE
COMMERCIALISÉES

Une nouvelle marque au service d'une ambitieuse filière de qualité

Agrial a lancé, il y a quelques mois, une nouvelle filière « FAF » (Fabrication d'Aliments à la Ferme) qui rassemble aujourd'hui 13 éleveurs de porcs. Caractérisée par un lien fort au sol et appelée « Dans nos fermes », cette filière entend promouvoir un modèle agricole plus résilient et valoriser l'engagement en faveur de pratiques d'élevage et de culture vertueuses. À l'aval, cette démarche s'est concrétisée en 2022 par le lancement de la marque « Les Bonnes Canailles », commercialisée dans le rayon libre-service des grandes et moyennes surfaces. Treize références sont proposées, élaborées par les sociétés Brient, Tallec et La Bresse. Un symbole fort de l'ambition de la Coopérative dans les productions animales et les filières de qualité !



Une nouvelle usine à Cuisery (71)

À l'aval, Maître Jacques a subi les inflations et les hausses de charges mais l'activité a été au rendez-vous, notamment grâce à la capacité d'adaptation des équipes. Surtout, l'année a été marquée pour notre société bouchère par deux actualités majeures. La première sur le site historique de Rennes, avec l'achèvement de deux années de travaux pour l'extension de la plateforme d'expédition et la création

de nouveaux locaux sociaux. La deuxième en Saône-et-Loire, avec l'aménagement d'une nouvelle usine située à Cuisery pour mieux servir les clients de la façade Est de la France. Ce nouveau site a lancé son activité tout début 2023.

Une activité charcuterie fragilisée mais offensive

L'activité charcuterie de la branche a, pour sa part, fortement souffert en raison des hausses inédites dans tous les domaines : matières premières agricoles, énergie, emballages, transports, main-d'œuvre... Les négociations commerciales avec la grande distribution ont certes permis de répercuter des hausses de tarifs, mais avec un effet retard, et ce, jusqu'en novembre 2022, fragilisant ainsi l'ensemble du secteur. Après l'intégration des Salaisons du Mâconnais en 2021, l'année a par ailleurs été marquée par la poursuite du développement de la branche en charcuterie sèche avec l'acquisition de la société Rochebillard & Blein et ses trois sites de production implantés dans les départements de la Loire et de la Haute-Savoie. Très présente auprès du réseau traditionnel des bouchers-charcutiers-traiteurs, l'entreprise commercialise près de 2 000 tonnes de charcuterie, majoritairement sous signes de qualité (bio, Montagne, Label Rouge, Savoie...). Elle permet à la branche de se développer sur deux nouvelles catégories de produits : le jambon sec et les salaisons sèches (coppa, pancetta...).

Belle dynamique à Rungis

En outre, les activités de négoce de Rungis se sont bien portées en 2022, et ce, malgré une pénurie de volailles liée aux épisodes de grippe aviaire. L'acquisition en juin de la société Reilhe Martin permet de renforcer la position de leader de la Coopérative sur le pavillon de la volaille du Marché d'Intérêt National (MIN). L'entreprise commercialise près de 3 500 tonnes de viandes, des volailles sous signe de qualité, du gibier et des viandes d'exception. Désormais unies à Rungis, Avigros et Reilhe Martin assurent l'approvisionnement des

restaurants, grossistes et bouchers-charcutiers de la région parisienne en viandes provenant notamment des producteurs de volailles adhérents de la Coopérative.

Enfin, malgré des marchés chahutés, la branche Viandes poursuit son développement de produits de charcuterie à l'export, notamment en Angleterre, Allemagne et Belgique. Ce levier encourageant pourrait devenir à l'avenir un véritable levier de croissance rentable.



Stéphane Poyac
Directeur général de la
branche Viandes d'Agrial

« Dans une année 2022 adverse et un contexte inflationniste qui perdure, la branche Viandes réalise une année correcte. La deuxième usine Maître Jacques vient d'ouvrir ses portes en Saône-et-Loire, nouvelle preuve de notre ambition au service des agriculteurs-adhérents de la Coopérative. Pour 2023, nous devons trouver des solutions pour pallier le manque de matières premières et la pénurie de main-d'œuvre, préoccupations majeures dans les élevages comme dans nos usines de transformation. »



BOISSONS



570

ADHÉRENTS
PRODUCTEURS DE
POMMES À CIDRE

130 000

TONNES DE POMMES
COLLECTÉES

1 100

SALARIÉS

390 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2022

2022 a de nouveau été une année compliquée pour les trois pays dans lesquels la branche Boissons est implantée. En France, le marché du cidre reste morose et la consommation plafonne à moins de deux litres par an et par habitant. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, les activités ont souffert des inflations et du manque de pommes dû aux aléas climatiques.

Une collecte marquée par le gel et la sécheresse

L'année 2022 se caractérise par une récolte de pommes des adhérents de la Coopérative à hauteur de 130 000 tonnes, dans la moyenne des cinq dernières années mais qui reste en deçà du potentiel de production. La gestion de la collecte a aussi été compliquée par des épisodes de gel tardif et la précocité des pommes. Il a fallu a fortiori transformer rapidement, les pommes ayant tendance à mûrir plus vite en raison de ces conditions météorologiques.

La branche a également subi des inflations d'une ampleur inédite. Par exemple, le verre - premier poste de charges -, a subi une hausse de l'ordre de 30 %. Les équipes commerciales et marketing ont mis tout en œuvre pour répercuter ces hausses des coûts successives tout au long de l'année 2022, même si les cidres ne relèvent pas du champ d'application de la loi Egalim 2. La moitié des hausses subies a ainsi pu être répercutée en France.

Le « hard cider » tire son épingle du jeu

La consommation de cidre continue pour sa part de plafonner, voire régresser, trop souvent associée uniquement à des occasions telles que l'Épiphanie ou la Chandeleur. Pour autant, nos marques Loïc Raison et Kerisac progressent en grande surface et en restauration hors foyer, preuves de l'efficacité des démarches marketing déployées. En revanche, la marque Écusson continue de souffrir ; intégralement passée en cidre biologique au printemps 2020, elle subit la même trajectoire qu'une majorité de produits biologiques depuis la crise sanitaire.



Jean-Luc Duval
Vice-président d'Agrial
Agriculteur à Messei (61)

« Les années se suivent et continuent d'être compliquées pour la filière cidricole. Pour autant, grâce aux efforts réalisés tout au long de notre chaîne de valeur, 2022 a été marquée par l'adéquation entre les besoins de l'industrie et la production, ce qui n'était plus le cas depuis plusieurs années. La Coopérative a ainsi pu collecter 100 % de la référence des adhérents durant cette dernière campagne, une bonne nouvelle dans le contexte des fortes inflations subies par les producteurs (énergies, intrants, main-d'œuvre...). Il nous faut poursuivre ce travail main dans la main et en confiance entre amont et aval de la filière. »



« Hard cider » : La Mordue IPA se dévoile

Dans la catégorie des « hard ciders », la branche Boissons continue d'innover avec un cider IPA : un juste équilibre entre la signature aromatique de La Mordue et la fraîcheur du houblon. Sa recette est élaborée à base d'arôme et d'huile essentielle de houblon qui apportent des notes florales et de fruits tropicaux. Une riche association entre le mordant du « hard cider », toujours frais, fruité et français, associé au côté très floral du houblon, qui est disponible en bouteille et titre à 7% d'alcool.



Le marché des « hard ciders » a pour sa part confirmé toutes ses promesses en 2022 avec une croissance à deux chiffres, notamment portée par la marque La Mordue (lire encadré). Ces cidres plus alcoolisés, destinés à une clientèle plus jeune, sont vendus en grande distribution mais aussi et surtout sur les nombreux festivals qui ont repris en 2022, en sortie de crise sanitaire. Ils réalisent également une belle performance à l'export, alors même que les autres produits de la branche ont souffert. Enfin, sur les jus frais, la marque Danao obtient de belles performances, positionnant la marque comme principal moteur de ce marché également en croissance à deux chiffres en 2022. Au-delà du packaging renouvelé, la branche a trouvé le bon équilibre entre prix et qualité et continue de se développer grâce à de nouvelles recettes innovantes.

Un marché de la bière en pleine croissance

Après avoir pleinement rejoint la Coopérative en 2021, la brasserie Lancelot réalise, quant à elle, une belle année 2022, avec ses bières de marques Lancelot, Duchesse Anne et Blanche Hermine. Porté par des consommateurs à la recherche de marques locales très ancrées sur leur territoire, le marché de la bière se développe en grande distribution ainsi qu'en restauration hors foyer. Pour répondre à cette attente, Agrial a prévu de doubler la capacité de brassage du site de Roc-Saint-André (56) d'ici fin 2023 et ainsi répondre à la demande bretonne, française, voire internationale.

Des filiales internationales chahutées

Aux États-Unis, les activités de Manzana de Sébastopol (Californie) ont souffert de fortes problématiques industrielles et de ressources. La récolte de pommes sur place n'a pas été suffisante pour alimenter l'usine, l'obligeant à aller s'approvisionner ailleurs. Manzana a également dû faire face à la défaillance d'un embouteilleur en début d'année, contraignant le site à endosser cette activité supplémentaire et engendrant du retard dans la production ainsi que dans la constitution de stocks. Quant à Seattle Cider, qui élabore ses produits à base de jus de pommes frais, elle a subi de plein fouet la hausse du prix des pommes, l'obligeant à passer dans les prix des augmentations plus importantes que ses concurrents.

La société reste cependant confiante pour 2023 grâce à trois effets nouveautés : son innovation « Odissey Strong Cider » qui répond à une forte demande de la clientèle, le passage de tous ses cidres en canettes de 33 cl qui est le standard du marché, ainsi que le lancement d'un « light cider » de 95 calories seulement, dont le démarrage est prometteur.

Au Royaume-Uni, les résultats ne sont pas non plus tout à fait au rendez-vous bien qu'Aston Manor fasse preuve d'une grande résilience. Grâce aux hausses passées fin 2021 et fin 2022, l'activité de la société baisse ainsi moins que le marché, même si le contexte reste particulièrement complexe. La crise économique notable que subit le Royaume-Uni ainsi que l'inflation très importante ont des impacts majeurs sur la consommation et contraignent notamment les Anglais à se tourner vers des marques de distributeurs plus accessibles. Pour autant, Aston Manor est très présent en MDD et entretient des partenariats de long terme avec plusieurs distributeurs importants, vecteurs d'optimisme pour 2023. De surcroît, la nouvelle ligne de production de canettes lancée en 2021 tient toutes ses promesses et devrait continuer de contribuer au développement de la société.



Marc Roubaud
Directeur général de la branche
Boissons d'Agrial

« En 2022, la branche Boissons a cumulé les effets négatifs sur ses différents marchés, que ce soit en France ou à l'étranger. Malgré tout, nous avons pris les bonnes décisions avec la restructuration de nos outils industriels, nous permettant de gagner en résilience en ces périodes de fortes inflations, ainsi qu'avec nos choix de développement sur des marchés porteurs d'avenir. Je reste confiant dans notre capacité d'adaptation au service de la pérennité et de la compétitivité de la filière, qui repose sur la qualité et l'engagement des femmes et des hommes, adhérents et salariés. »





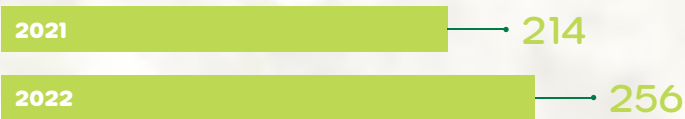
CRÉER DE LA VALEUR

NOS PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

CHIFFRE D'AFFAIRES (milliards d'euros)



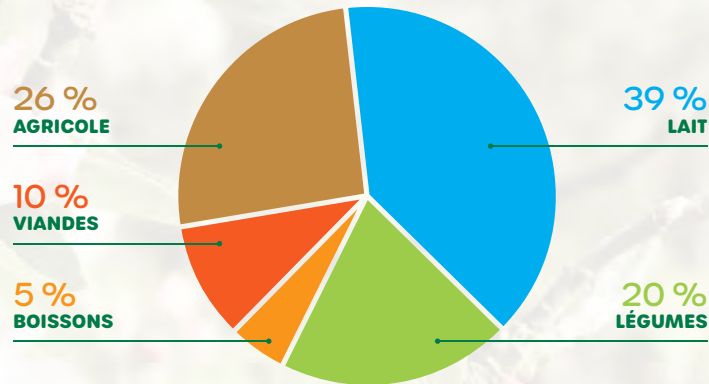
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (millions d'euros)



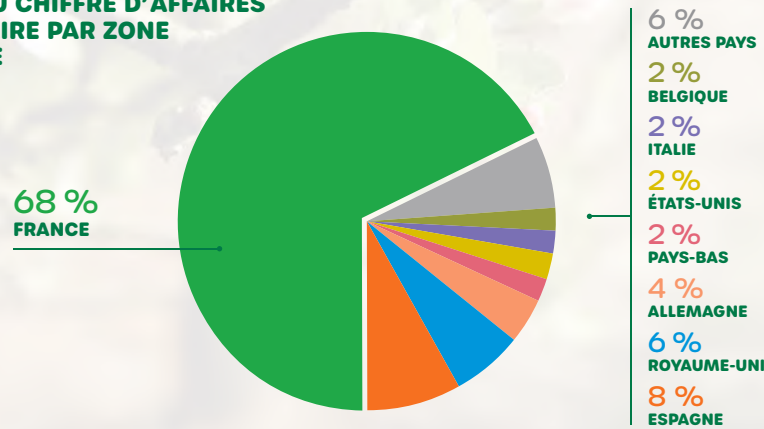
INVESTISSEMENTS (hors croissance externe) (millions d'euros)



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR BRANCHE



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGROALIMENTAIRE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



NOS ENGAGEMENTS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2022, Agrial a renouvelé son soutien au Global Compact des Nations Unies et ses 10 principes relatifs aux droits de l'Homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Agrial inscrit de plus ses engagements dans le cadre de sa Charte de gouvernance, de son Code de conduite et de son Plan Climat 2035. Elle s'attache à ce que ses actions en matière de développement durable contribuent aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.



UN GLOBAL COMPACT

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre Communication sur le Progrès sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.



Soutenir une agriculture valorisante et de proximité



NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS 2022	ÉVOLUTION / TENDANCE
Pérennité des exploitations agricoles et renouvellement des générations (p. 30-31)	► Accompagner les jeunes agriculteurs : nombre de jeunes bénéficiant du programme d'aides Agriboost	1 711 bénéficiaires	↗
	► Proposer un conseil stratégique basé sur l'analyse globale de l'exploitation : nombre d'adhérents bénéficiaires de la démarche technico-économique	568 bénéficiaires	↗
	► Faciliter la relation avec nos adhérents grâce à la digitalisation : part d'adhérents connectés au portail MonAgrial (une visite par semaine en moyenne)	71 %	↗

Renforcer le modèle coopératif, créateur de valeur



NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS 2022	ÉVOLUTION / TENDANCE
Gouvernance coopérative et modèle démocratique (p. 30-31)	► Faire vivre la démocratie coopérative : nombre d'élus d'Agrial	600 agriculteurs élus dont 40 nouveaux en 2022	→
	► Former les élus de la Coopérative : nombre d'élus formés via le dispositif IDE'AL depuis 2018	340 élus	↗
Création et partage de la valeur (p. 20-21)	► Créer de la valeur : valeur ajoutée d'Agrial	1,2 Md€	↗
	► Redistribuer la valeur créée à nos agriculteurs-adhérents : montants des ristournes, intérêts aux parts et autres aides (jeunes...)	29 M€	↗
Éthique et corruption (p. 18)	► Diffuser notre Code de conduite à l'ensemble de nos collaborateurs	Mise à jour en 2023	
	► Former les collaborateurs à l'éthique et la lutte contre la corruption dans les affaires : part des cadres-dirigeants formés en 2022	75 %	↗

Répondre aux défis du changement climatique



NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS 2022	ÉVOLUTION / TENDANCE
Changement climatique (p. 32-33)	► Élaborer un Plan Climat certifié, conforme aux recommandations des Accords de Paris	Certification SBTi des objectifs du Plan Climat obtenue en 2022	↗
	► Partager le Plan Climat 2035 d'Agrial dans l'entreprise : nombre de réunions organisées à destination des agriculteurs-adhérents et des collaborateurs	Près de 30	↗
Transition agroécologique, bien-être animal et biodiversité (p. 34 à 37)	► Alternatives à la chimie de synthèse : doubler les ventes de la gamme Al'terre native entre 2018 et 2025	+ 156 % vs 2018	↗
	► Nutrition animale durable : augmenter de 50 % les volumes d'aliments vendus pour bovins, caprins et équins sans OGM ou antibiotiques entre 2018 et 2025	+ 34 % vs 2018	↗
	► Réduire l'empreinte carbone des exploitations : nombre de diagnostics carbone à la ferme réalisés depuis 2012	Plus de 600	↗
	► Préserver la qualité de vie des animaux d'élevage		
	• Part des élevages laitiers adhérents engagés dans la Charte de bonnes pratiques d'élevage	Nouvelle charte 2022 en cours de déploiement	
	• Part des élevages caprins adhérents engagés dans la charte de bonnes pratiques Soignon	96 %	↗
	• Part des élevages porcins adhérents dotés d'un référent bien-être animal formé	100 % de référents identifiés (dont 58 % formés par Agrial)	
	• Part des adhérents en volailles standard engagés dans la charte Nature d'éleveur	27 %	↗
	• Part des adhérents en volailles Label engagés dans la charte AEBEA	100 %	
Économies et verdissement des énergies (p. 38-39)	► Réduire de 10 % les consommations énergétiques (électricité/gaz) de nos sites entre 2016 et 2025	- 7,8 % depuis 2016	↗
	► Réduire de 50 % les émissions de CO ₂ eq liées aux énergies et réfrigérants entre 2019 et 2035	- 10 %	↗
	► Quadrupler la part d'énergies renouvelables entre 2019 et 2035 : part d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique	7,6 %	↗
	► Accompagner des projets de production d'énergie renouvelable à la ferme (photovoltaïque, biogaz...) : nombre de projets accompagnés depuis 2019	202	↗

NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS 2022	ÉVOLUTION / TENDANCE
Préservation de l'eau en quantité et en qualité (p. 38-39)	► Réduire nos consommations d'eau : volume d'eau consommé	En hausse vs 2019	↘
	► Qualité : part de conformité des analyses DBO / DCO de nos effluents	90 % / 89 %	→
Gestion des emballages et déchets (p. 40-41)	► Tendre vers 100 % d'emballages et plastiques agricoles collectés et recyclés d'ici 2035 (démarche Adivalor)	84 %	↗
	► Tendre vers 100 % de déchets organiques recyclés ou valorisés d'ici 2035	99 %	↗
	► Réduire de 50 % les émissions de CO ₂ eq liées aux déchets entre 2019 et 2035	- 4 %	↗
Optimisation du transport (p. 42-43)	► Tendre vers 100 % de camions-citernes de lait équipés d'un système de pompage électrique d'ici 2027	69 %	↗
	► Développer la part de carburant alternatif dans notre flotte de transport (B100, E85)	1 %	
	► Réduire de 50 % les émissions de CO ₂ eq liées au transport entre 2019 et 2035 (carburant consommé)	+ 8 %	↘

Offrir une alimentation sûre, saine et de qualité



NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS 2022	ÉVOLUTION / TENDANCE
Qualité sanitaire et traçabilité des produits (p. 44-45)	► Tendre vers 100 % des sites agricoles et agroalimentaires disposant d'au moins une certification Qualité, Hygiène, Sécurité	94 %	→
Développement des filières agricoles	► Augmenter les ventes de produits bio de 100 millions d'euros entre 2018 et 2025	+ 38 MC depuis 2018	↘
	► Soutenir les filières locales et de qualité : part des volumes		
	• Lait de vache conventionnel en AOP, AOC, BBC ou Bio	26 %	→
	• Lait de chèvre en AOP, AOC ou Bio	12 %	→
	• Pommes en AOC, IGP ou Bio	74 %	↘
	• Salades Florette certifiées LEAF et Global GAP	100 %	→
	• Porcs en Label Rouge, IGP, Bio, Porcristal ou autres cahiers des charges privés	82 %	↘
	• Œufs Bio, Plein air, Label Rouge ou autres alternatifs	75 %	↗
	• Volailles Label Rouge, Plein air ou IGP hors autres cahiers des charges privés	26 %	→
	• Bovins Bio, Label Rouge ou autres cahiers des charges privés	8 %	→

Travailler où il fait bon vivre



NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS 2022	ÉVOLUTION / TENDANCE
Santé et sécurité au travail (p. 46-47)	► Atteindre un taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt de 10 en 2025	15,5	→
Qualité de vie au travail, inclusion et gestion des talents (p. 46-47)	► Part des collaborateurs en CDI ou CDD ayant suivi une formation au cours de l'année (périmètre France)	77 %	↗
	► Nombre de salariés en alternance ou en apprentissage	326	↗
	► Accroître de 20 % la part des salariés en situation de handicap entre 2019 et 2025 (périmètre France)	+ 8,3 % vs 2019	→
	► Index d'égalité femme-homme (effectifs France hors intérimaires)	88,5	→
Droits humains et dialogue social (p.46-47)	► Part des effectifs en France représentés par une instance de représentation du personnel (hors intérimaires et hors sociétés de moins de 10 salariés)	99,3 %	→

Contribuer au dynamisme des territoires ruraux



NOS ENJEUX	NOS AMBITIONS ET OBJECTIFS	RÉSULTATS 2022	ÉVOLUTION / TENDANCE
Proximité, empreinte locale (p. 48-49)	► Dons alimentaires : volume de dons distribués à des associations de lutte contre la précarité alimentaire	Plus de 1 000 tonnes	→
	► Emploi local : effectifs moyens employés dans des communes françaises de moins de 10 000 habitants	79 %	→

Ce Rapport intégré est édité et rédigé par la Direction du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial. Conception graphique : Sidièse. Crédits photos : Adobe Stock, Agrial, @Atypix, Colorlab, Emmanuel Pain, @le7emeStudio, Maël Gonnet, Marion Saupin, Hervé Delaroque, O'Vidéo, Studios Numériques. Impression : ce Rapport intégré a été imprimé par Handiprint, entreprise adaptée, sur un papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE¹ SUR LA CONSOLIDATION DES INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES 2022 D'AGRIAL

Conformément à la directive européenne 2014/95/UE et à l'ordonnance française 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par les grandes entreprises, Agrial publie ses informations extra-financières, ce comme partie intégrante de son rapport annuel intégré pour l'exercice 2022. Ce rapport comprend :

- une description du modèle d'affaires d'Agrial ;
- l'énoncé des principaux enjeux et risques suscités par l'activité de la société, ainsi que par ses relations d'affaires, ses produits et ses services au regard d'une liste de thématiques RSE ;
- la description des politiques appliquées au regard de ces enjeux et risques, ou la justification de l'absence de politiques et, le cas échéant, la description des procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance de ces risques ;
- les résultats de ces politiques, incluant les indicateurs clés de performance.

Pour l'exercice 2022, en tant que société coopérative agricole, Agrial n'entre pas dans le champ d'application de la directive NFRD (Non-financial reporting directive) et, par conséquent, ne publie pas d'indicateurs de durabilité relatifs au règlement Taxinomie européen (EU) 2020/852.

1 MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DES ÉLÉMENTS DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

La déclaration de performance extra-financière 2022 d'Agrial s'inscrit dans la continuité des précédentes. Elle formalise la construction et le suivi continu de la démarche de progrès du Groupe en faveur du développement durable, élément transversal de son plan stratégique Horizon 2025. Cette démarche et les engagements qui y sont associés ont été définis selon les enjeux et risques sociaux, sociétaux et environnementaux identifiés au regard des activités de l'entreprise. Leur matérialité a été déterminée une

première fois en 2016 sur la base d'une enquête réalisée auprès de collaborateurs et de parties prenantes externes. Les enjeux et leur importance ont été régulièrement réévalués depuis, en tenant compte de la cartographie des risques de corruption et éthiques du Groupe réalisée en 2017, renouvelée en 2022 et d'une seconde enquête interne réalisée en 2019. Dernièrement, l'initiation en 2022 d'une cartographie globale des risques d'Agrial menée par la direction des risques d'Agrial, qui sera terminée en 2023 mais dont les premiers éléments issus des entretiens internes conduits, confortent les enjeux principaux qui structurent les engagements RSE d'Agrial.

Grâce à cette veille continue des risques et enjeux RSE inhérents à ses activités, Agrial suit les enjeux majeurs qu'elle doit prendre en compte en priorité et construit ses politiques ou engagements et plans de progrès associés. Ils sont validés par le comité exécutif, la commission développement durable constituée d'agriculteurs de toutes filières, élus d'Agrial, et le Conseil d'administration d'Agrial.

2 PÉRIODE RETENUE

La période retenue pour l'analyse, la collecte et la consolidation des informations extra-financières est l'année civile 2022, comme pour la consolidation comptable et financière d'Agrial. Certaines données environnementales, dépendantes de la réception de justificatifs par des tiers, sont relevées soit sur les douze mois glissants les plus proches disponibles, soit en réel sur la période disponible et estimées sur la période manquante, le but étant de retenir une valeur de l'indicateur la plus pertinente possible sur douze mois.

3 PÉRIMÈTRE COUVERT

De manière générale, entrent dans le périmètre au prorata de la méthode d'intégration précisée dans le rapport de gestion d'Agrial, toutes sociétés basées en France ou hors France, détenues par la

Coopérative à plus de 50 % ou en minoritaire avec pilotage opérationnel ou intégration globale. Les filiales détenues en minoritaire sans gestion opérationnelle de la part du Groupe sont exclues de la consolidation des indicateurs.

Particularités pour le périmètre international : Agrial s'efforce de déployer sa démarche de progrès en faveur du développement durable à l'ensemble de ses filiales et activités hors France qui partagent toutes les valeurs du Groupe. Agrial suit leurs démarches et politiques sociales, sociétales et environnementales. Si les principaux objectifs sont partagés, certains indicateurs et plans d'actions ne sont pas suivis dans certaines entités hors France de manière homogène. Cela ne permet pas une consolidation fiable et rigoureuse des indicateurs en question. Ainsi, des entités sont exclues du périmètre de consolidation de certains indicateurs comme précisé ci-après.

Sur le volet social, le nombre de collaborateurs correspond aux effectifs moyens équivalent temps plein dont intérim hors Rochebillard & Blein inclus pour les salariés uniquement. Les sociétés sont incluses dans le calcul des effectifs en proportion de leur intégration. Pour le calcul des indicateurs sociaux (hors effectifs moyens consolidés), par exception, Transagrial et ASO Nutrition sont exclues du périmètre faute d'un pilotage opérationnel suffisant. De même, faute d'un reporting fiable pour 2022, les données des sociétés Rochebillard & Blein – Reilhe Martin – SM3 Claas – V3 Pro – Elevance – Lactamat, ne sont pas incluses dans les indicateurs relatifs à la formation, les données des sociétés Brasserie Lancelot – Rochebillard & Blein ne sont pas incluses dans l'index d'égalité femme-homme. Enfin, les entités hors France ne sont pas couvertes pour les informations portant sur la formation, le handicap, l'index d'égalité femme-homme, le nombre d'alternants et le taux d'emploi en zone rurale.

Pour les indicateurs environnementaux et sécurité, les entités entrées ou sorties du périmètre en cours d'exercice sont exclues, notamment les sociétés Reilhe Martin et Rochebillard & Blein entrées dans la

branche Viandes. De plus, faute de données fiables et suffisantes, les sociétés Two beers et Seattle Cider aux Etats-Unis dans la branche Boissons et Sama en machinisme agricole ne sont pas intégrées pour tout le reporting. De manière plus spécifique, Transagrial n'est inclus que pour les indicateurs relatifs au transport. Les sites ou entités fermés ou cédés en cours d'exercice sont intégrés au prorata de leur présence dans le Groupe Agrial pour les données mensuelles ou trimestrielles (énergie, eau) mais exclus pour les indicateurs reportés sur une base annuelle (matières premières locales, certifications, eaux usées, carburant, réfrigérants). Par ailleurs, sont précisées les exclusions faute de données disponibles suivantes :

- Sécurité : données partielles sur un site qui représentent 0,01 % des heures travaillées ;
- Matières premières locales : les startups, stations de semences et stations de légumes proches des fermes légumières en France, représentant 5 % des volumes de produits sortis sites ;
- Sites certifiés : 2 sites, représentant – de 1 % des volumes de produits sortis sites ;
- Énergies : quelques sites administratifs représentant – de 1 % des consommations d'énergie totales sur la base de l'année précédente et considérant des volumes relativement faible par rapport à des sites industriels, par ailleurs, les filiales aux Etats-Unis ne sont pas comptées dans l'objectif d'économie d'énergie (gaz et électricité) ;
- Produits réfrigérants : 2 sites industriels et tous les sites administratifs et commerciaux représentant – de 2 % des capacités des équipements ;
- Carburants : une entité pour les poids lourds et 5 pour les véhicules légers représentant – de 1 % des consommations de carburants du Groupe ;
- Eau : quelques sites administratifs et 4 sites logistiques ou commerciaux représentant moins de 1 % des consommations du Groupe. Sont aussi exclues les consommations d'eau d'irrigation des fermes et vergers ;

- Eaux usées traitées : 5 sites représentant 1 % des volumes de produits sortis sites ;
- Taux de conformité DBO5 et DCO : 4 sites représentant 1 % des volumes de produits sortis sites ;
- Coproduits et déchets : 10 sites et 3 de manière partielle représentant - de 1 % des volumes de coproduits et déchets.

D'un point de vue méthodologique concernant les coproduits et déchets. Dans la branche Agricole, les indicateurs déchets des silos et magasins sont extrapolés à partir des données de trois prestataires de traitement des déchets de sites représentant 20 % des sites concernés. Les volumes ont été extrapolés en fonction de leur typologie de magasin de manière à représenter les mêmes proportions de petits, moyens et grands sites. Par ailleurs, la part des déchets et sous-produits organiques valorisés exclut les déchets qui ne sont pas issus du process de fabrication (bois et carton) et comprend les volumes de matières utilisés en dons alimentaires, industrie agroalimentaire, chimique, nutrition animale, méthanisation, recyclage, compostage et épandage agronomique. L'empreinte carbone des déchets et sous-produits ne tient pas compte des coproduits vendus en industrie qui sont comptabilisés par ailleurs comme produits vendus dans l'empreinte carbone d'Agrial.

Au total, sauf cas particuliers précisés précédemment, le périmètre couvert par le reporting des données sociales est de 100 % des effectifs moyens du Groupe. Pour le volet environnemental, le taux de couverture est de près de 99 % du chiffre d'affaires.

4 ORGANISATION DE LA COLLECTE, DU CONTRÔLE ET DE LA CONSOLIDATION DES INFORMATIONS

L'entité de base de la collecte d'information est la filiale pour les informations sociales ou sociétales, et le site pour les informations environnementales et sécurité. Pour chacune de ces thématiques, des référents internes sont chargés de consolider au niveau de leur branche les informations des sites ou filiales qui la composent. Les informations ainsi consolidées sont transmises après contrôle et validation aux directions développement durable et ressources humaines d'Agrial. Celles-ci effectuent à leur tour un contrôle de cohérence et consolident les informations.

Les outils de collecte et traitement des informations utilisés sont différents d'une thématique à l'autre. Pour la collecte des informations sociétales, des enquêtes spécifiques sont adressées aux différents contributeurs et consolidées par les référents RSE avant

d'être transmises à la direction du développement durable. Pour les indicateurs environnementaux et relatifs à la sécurité, un système de reporting RSE est principalement utilisé. Pour le volet social, la direction des ressources humaines utilise le logiciel de consolidation comptable et financière du Groupe. Enfin les indicateurs d'économies d'énergie, volumes d'aliments animaux sans OGM sans antibiotique et chiffres d'affaires de la gamme AL'terre native et des produits bio d'Agrial font l'objet de protocoles de reporting spécifiques.

5 PROTOCOLE

Les détails du périmètre et des modalités de cette organisation sont précisés dans un protocole rédigé par la direction du projet coopératif, de la RSE et de la communication d'Agrial et partagé avec les référents internes concernés. Il est aussi transmis à l'organisme de vérification externe, en complément de la déclaration elle-même. Les éléments clés du protocole sont exposés dans la présente note méthodologique. Il est disponible sur demande écrite à l'attention de la direction du développement durable d'Agrial via l'adresse contact@agrial.com.

6 LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

L'organisation mise en place pour le suivi de la stratégie de développement durable d'Agrial présente certaines limites que la direction s'efforce de réduire, notamment :

- quelques données manquantes fautes de factures disponibles ont été extrapolées sur la base des données de l'année précédente pour plusieurs sites, notamment concernant les consommations d'énergies en décembre.
- les difficultés de compréhension, de mise en œuvre et de suivi de certains indicateurs dans les sites nouvellement intégrés ou localisés hors de France.
- ces entités sont identifiées afin d'être accompagnées lors des exercices suivants.

La définition de certains indicateurs et objectifs communs est complexe pour des activités ou métiers variés et font l'objet de travaux d'amélioration réguliers avec les comités internes transversaux concernés afin de compléter la feuille de route de développement durable d'Agrial.

7 CONTRÔLE EXTERNE DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

Agrial a fait vérifier la conformité de sa déclaration de performance extra-financière incluse dans son rapport intégré et la sincérité des informations qu'elle contient par le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, organisme tiers indépendant vérificateur qui intervient déjà en tant que commissaire aux comptes d'Agrial. Son rapport d'assurance et avis motivé sur la conformité et la sincérité des informations publiées dans la présente déclaration sont disponibles à la page suivante. Considérant le contexte réglementaire, le périmètre de la vérification inclut des données sociales, sociétales et environnementales. Le travail de vérification a porté sur la qualité des processus et la fiabilité des informations sélectionnées pour le calcul des indicateurs clés de performance.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société AGRIAL Société Coopérative Agricole (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection n°3-1862 portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont disponibles sur demande au siège.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées), fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225 105 du code de commerce,

à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale);
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, Intervention du commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-II du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 7 personnes et se sont déroulés entre novembre 2022 et février 2023 sur une durée totale d'intervention de 8 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 15 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE et Ressources humaines.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225 102 1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2ème alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et

- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe. Pour les risques sociaux et sociétaux, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante.
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection de sites contributeurs, à savoir : Pour les informations environnementales : Agrial – sites de La Selle en Luitré et de Saint-Georges-de-Gréhaigne (France), Transagrial (France), Site de Crest Eurial (France), Herbignac Cheese Ingredients (France), Site de Lorris Eurial Ultra Frais (France), Laiterie Fromandal (Espagne), Site de Domagné Eclor Boissons (France), Site de Guenrouet Etablissements Guillet Frères Cidres Kérisac (France), Site de Birmingham Aston

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 21 février 2023
L'un des commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Destruel
Associé

Manor (Royaume-Uni), Maîtres Jacques (France), Sibert (France), Florette Food Service France (France), Site de Feillens Priméale France (France), Site de Milagro Navarra Florette Ibérica Alimentaria (Espagne), Site de Lichfield Agrial Fresh Produce (Royaume-Uni)
Pour les informations sécurité : Site de Crest Eurial (France), Herbignac Cheese Ingredients (France), Site de Lorris Eurial Ultra Frais (France), Laiterie Fromandal (France), Site de Domagné Eclor Boissons (France), Site de Guenrouet Etablissements Guillet Frères Cidres Kérisac (France), Site de Birmingham Astor Manor (Royaume-Uni), Maîtres Jacques (France), Sibert (France), Florette Food Service France (France), Site de Feillens Priméale France (France), Site de Milagro Navarra Florette Ibérica Alimentaria (Espagne), Site de Lichfield Agrial Fresh Produce (Royaume-Uni)
Pour les informations sociales : Quality Bean Morocco (Maroc), Sibert / La Bresse (France), Eurial (France), Districo (France)
et couvrent entre 16% et 30% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Sylvain Lambert
Associé au sein du Département
Développement Durable

Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :

Pérennité des exploitations agricoles et renouvellement des générations

- Nombre de jeunes adhérents bénéficiaires du programme d'aide « Agriboost »
- Nombre d'agriculteurs-adhérents ayant bénéficié d'un conseil stratégique

Gouvernance coopérative et modèle démocratique

- Nombre d'élus formés
- Création et partage de la valeur
- Montant de la valeur ajoutée
- Montant de la valeur créée redistribuée aux agriculteurs-adhérents

Ethique et corruption

- Part des cadres-dirigeants formés à l'éthique et la lutte contre la corruption

Changement climatique

- Certification SBTi du Plan Climat 2035
- Nombre de réunions organisées, à destination des agriculteurs-adhérents, pour partager le Plan Climat 2035

Transition agroécologique, bien-être animal et biodiversité

- Volumes d'aliments vendus pour bovins, caprins et équins sans OGM ou antibiotiques
- Nombre de diagnostics carbone réalisés dans les exploitations bovines et caprines depuis 2012
- Evolution du nombre de ventes de la gamme AL'terre native réalisées entre 2018 et 2025
- Part des élevages caprins adhérents engagés dans la charte de bonnes pratiques Soignon
- Part des élevages porcins adhérents dotés d'un référent bien-être formé

Economies et verdissement des énergies

- Économie d'énergie (consommation de gaz et d'électricité) des sites depuis 2015
- Pourcentage de réduction des émissions de CO2eq liées aux énergies et fuites de réfrigérants depuis 2019
- Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique
- Préservation de l'eau en quantité et en qualité
- Taux conformité des analyses DCO dans les effluents
- Taux conformité des analyses DBO5 dans les effluents
- Volume d'eau consommé
- Part des volumes d'eaux usées par destination de traitement

Gestion des emballages et déchets

- Pourcentage de déchets et coproduits organiques recyclés ou valorisés
- Part d'emballages et plastiques agricoles collectés et recyclés
- Pourcentage de réduction des émissions de CO2eq liées aux déchets depuis 2019
- Optimisation du transport
- Part de carburant alternatif (B100 et E85) dans la flotte en propre
- Taux de camions-citernes de lait équipés d'un système de pompage électrique
- Pourcentage de réduction des émissions de CO2eq liées aux transports en propre depuis 2019 (carburant consommé)

Qualité sanitaire et traçabilité des produits

- Part des sites agroalimentaires dotés d'au moins une certification Qualité, Hygiène, Sécurité (QHS)

Développement des filières agricoles

- Volumes de produits bio vendus
- Part de lait de vache conventionnel en AOP, AOP, BBC ou Bio
- Part de lait de chèvre en AOP, AOC ou Bio
- Part de pommes en AOC, IGP ou Bio
- Part de salade Florette certifiées LEAF et Global GAP
- Part de porcs en Label Rouge, IGP, Bio, Porcristal ou autres cahiers des charges privés
- Part d'œufs bio, plein-air, Label Rouge ou autres alternatifs
- Part de bovins Bio, Label Rouge ou autres cahiers des charges privés
- Part de volailles Label Rouge, Plein-air ou IGP hors autres cahiers des charges privés

Santé et sécurité au travail

- Taux de fréquence des sites concernées sur le périmètre France et à l'international (soit : le nombre d'Accidents de Travail avec Arrêts et les Heures Travaillées)

Qualité de vie au travail, inclusion et gestion des talents

- Part des effectifs moyens formés
- Part de la formation dans la masse salariale
- Nombre de jeunes salariés en alternance ou en apprentissage
- Nombre de contrats de VIE
- Part des effectifs inscrits France en situation de handicap
- Taux de croissance des effectifs en situation de handicap
- Index d'égalité femme-homme dans les filiales de plus de 50 salariés, part des filiales concernées dans les effectifs, et index moyen du Groupe Agrial

Droits de l'Homme au travail et dialogue social

- Part des effectifs hors intérimaires couverts par une instance de représentation du personnel en France dans les filiales dont l'effectif moyen est supérieur à 10

Proximité, empreinte locale

- Part des effectifs français qui travaillent dans des communes de moins de 10 000 habitants
- Volume de dons alimentaires

Informations qualitatives (actions et résultats) sur les enjeux suivants :

- Pérennité des exploitations agricoles et renouvellement des générations
- Gouvernance coopérative et modèle démocratique
- Création et partage de la valeur
- Ethique et corruption
- Changement climatique
- Transition agroécologique, bien-être animal et biodiversité
- Economies et verdissement des énergies
- Préservation de l'eau en quantité et en qualité
- Gestion des emballages et déchets
- Optimisation du transport
- Qualité sanitaire et traçabilité des produits
- Développement des filières agricoles
- Santé et sécurité au travail
- Qualité de vie au travail, inclusion et gestion des talents
- Droits de l'Homme au travail et dialogue social
- Proximité, empreinte locale



4, rue des Roquemonts - CS 35051
14050 Caen Cedex 4
T. : +33 (0) 2 31 45 43 43
www.agrial.com